www.dgcmef.gov.bf

La revue des marchés publics

N° 4518 – Mardi 27 octobre 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA

Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* *P. 3*
- *Régions* *P. 24*

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* *P. 38*
• *Marchés de travaux* *P. 47*
• *Marchés de prestations intellectuelles* *P. 48*

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* *P. 53*
• *Marchés de travaux* *P. 61*
• *Marchés de prestations intellectuelles* *P. -*

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique. Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

http://www.dgcmef.gov.bf



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



AGENCE FASO BOOLE (Ex-SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT)

FICHE DE SYNTHESE

Demande de prix N°2026-027/ MGDP /SG/AFB/DG/PRM DU 05/10/2026 pour l'entretien et la réparation de cars au profit du Service National pour le Développement (Agence Faso Boolé)

Référence de la publication de l'avis : Quotidien **N°44504 du 07/10/2026**

Financement : Budget du SND, Exercice 2026

Date de dépouillement :16/10/2026 – ***Date de délibération :*** 22/10/2026 – ***Nombre de plis reçus :*** *Cinq (05)*

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA en HTVA	Montants corrigés en FCFA en HTVA	Montants lus en FCFA en TTC	Montants corrigés en FCFA en TTC	Observations
Lot unique: Entretien et la reparation de cars au profit du SND						
01	**GERA SARL**	----------	----------	19 997 876	19 997 876	**Conforme**
02	**GARAGE 2000**	----------	----------	18 679 400	----------	**Non conforme :** Pour n'avoir pas proposé de véhicule de dépannage (copie légalisée de la carte grise) et un service après-vente comme exigé dans le DAO
03	**GROUPE NOUVELLE ET SERVICES**	----------	----------	14 986 000	14 986 000	**Non conforme :** Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 15 837 603 et en dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 15 045 722
04	**SMAC BURKINA**	----------	----------	14 858 001	----------	**Non conforme :** Pour n'avoir pas fourni un service après-vente comme exigé dans le DAO
05	**GENERAL PIECES AUTOMOBILES MOA**	----------	----------	14 759 676	14 759 676	**Non conforme :** Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 15 837 603 et en dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 15 045 722
ATTRIBUTAIRE		**GERA SARL** pour un montant **TTC** de **dix-huit neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante-seize (19 997 876) francs CFA** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours.**				

FICHE DE SYNTHESE

Demande de prix N°2026-026/ MGDP /SG/AFB/DG/PRM DU 30/09/2026 pour l'acquisition des intrants et semences pour la campagne agricole 2027

Référence de la publication de l'avis : Quotidien **N°44504 du 07/10/2026**.

Financement : Budget du SND, Exercice 2026

Date de dépouillement :16/10/2026 – ***Date de délibération :*** 22/10/2026 – ***Nombre de plis reçus :*** *deux (02)*

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA en HTVA	Montants corrigés en FCFA en HTVA	Montants lus en FCFA en TTC	Montants corrigés en FCFA en TTC	Observation
Acquisition des intrants et semences pour la campagne agricole 2027						
01	**AGENCE MC-INTERNATIONAL**	----------	----------	23 899 997	**23 881 117**	**Conforme :** Erreur de sommation entrainant une variation à la baisse de **23 899 997** à **23 881 117**
02	**EPC-SAC SARL**	----------	----------	20 021 650	**20 021 650**	**Conforme**
ATTRIBUTAIRE		**Lot unique** : **EPC-SAC SARL** pour un montant en **TTC** de **vingt-trois millions deux cent un mille sept cent cinquante (23 201 750) francs CFA avec** une augmentation de quantité à l'**item 01** (**de 410 à 450**), **item 02 (de 300 à 450), item 03 (de 300 à 450), item 04 (de 100 à 200), item 05 (de 100 à 200), item 06 (de 100 à 200), item 16 (de 352 à 400)** et **item 17 (de 220 à 300)** soit une variation de **14%** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours.**				

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

Rectificatif des résultats provisoires parus dans le quotidien 4507 du 12/10/2026 page 10 portant sur la conformité de ORDEX. Apres réexamen, ORDEX devient attributaire du lot1 (confère recours préalable de ORDEX du 12/10/2026 et de l'extrait de décision de N°2026-L0406/ARCOP/ORD du 22/10/2026)

DEMANDE DE PRIX : N° 2026-08/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 31/08/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU PROFIT DE L'ENSP
Quotidien N°4483 du Mardi 08/09/2026 - Financement : Budget ENSP, Exercice 2026
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés :
Lettre 2026--014-/MS/SG/ENSP/DG/DMP du 14/092026
Date de dépouillement : 17/09/2026 - Nombre de plis : 10

Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant Corrigé		Observation	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1						
- Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [57 145 744 – 77 314 831] - Limite de la marge de tolérance de 5% : 54 288 457						
E.L.BAT	-	55 702 136	47 205 200	55 702 136	Conforme	2ème
ORDEX	46 787 600	-	46 787 600	55 209 368	Conforme	1er
EGC-BTP	54 996 600	-	-	-	Non Conforme : -Absence de facture, de reçu ou d'acte notarié pour le petit matériel -absence de planning	-
EFCS SARL	46 609 500	54 999 210	46 609 500	54 999 210	Non Conforme : Pièces administratives incomplètes (DTRSS et CNF) non fournies	-
E-C-B-A	48 925 300	57 731 854	(22 972 900)	(27 108 022)	Non Conforme : -Correction suite à une erreur de calcul au niveau de l'item 1 du III : le montant corrigé de l'item est de 3 207 600 contre 29 160 000 mentionné dans le devis. Cela donne un montant TTC corrigé de 27 108 022 F, nettement inférieur à la moitié de l'enveloppe prévisionnel qui est de 75 000 000 F CFA TTC.	-
MAYSSANE SERVICES	-	56 025 810	47 479 500	56 025 810	Conforme	3ème
Attributaire	***ORDEX : pour un montant hors taxes de quarante-six millions sept cent quatre-vingt-sept mille six cents (46 787 600) francs CFA et un montant toutes taxes comprises de cinquante-cinq millions deux cent neuf mille trois cent soixante-huit (55 209 368) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Rectificatif suite à des erreurs dans la colonne « Observations » du lot 5

Manifestation d'intérêt N°2026-_03_/MCCAT/SG/DG-RTB/PRCP du 25/08/2026 relative à la présélection de consultants chargés de la formation des agents de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026 - Publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien des marchés N°4488 du 15/09/2026
Date d'ouverture : 29/09/2026 - Nombre de plis : seize (16) - Date de délibération : 05/10/2026

Nom du Cabinet	Domaines de compétence	Missions similaires pertinentes réalisées	Nombre de missions similaires pertinentes	Classement	Observations
Lot 5 : formation en comptabilité					
CREFAS CONSULTING GROUP	Formation **Conforme**	**Non conforme**	00	-	Non retenu
EXPERT PARTNERS	Expertise comptable **Conforme**	- Contrat N°AAI-ANAC/00/02/04/00/205-00024 du 24/04/2025 **Conforme**	01	2e	Retenu
BANGRE VENEEM INTERBNATIONAL	Formation **Conforme**	- Marché N°CR/06/MP/01/04/10/00/2025/00049; - Marché N°SE/SONHABY/00/02/2021/00011,	02	1er	Retenu
PLANETE SOLUTIONS	Formations **Conforme**	**Non conforme**	**-**	-	Lettre de manifestation d'intérêt non fournie Non retenu
GROUPEMENT DIGITAL SPACE/ARPATECH	Communication, formations **Conforme**	- Marché N°AAI-ARSE/00/MP/01/04/14/00/2025/00014	01	2e ex	Retenu

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2026-003/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE DE L'INFORMATION (SMSI) DE L'ARCEP
Nombre de soumissionnaires retenus après la manifestation d'intérêt : 06 - Nom des soumissionnaires qui n'ont pas déposés de propositions : 0
FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Dates d'ouverture et de délibération : 25/08/2026 et 23/09/2026

N° d'ordre	Soumissionnaires	Critère i /5 : Expérience des Soumissionnaires	Critère ii /33 : Conformité du plan de travail et	Critère iii /50 : Qualifications et compétenc	Critères iv /5 : Participation de	Critères v /5 : Transfert de compéten	Critère vi /2 : Qualité de la	Total note technique /100	Observations

		pertinente pour la mission	**de la méthode proposés, aux Termes de référence**	**e du personnel clé pour la mission**	**ressortissants nationaux au personnel clé**	**ce (formation)**	**proposition**			
01	GROUPEMENT PROWAY / RESYS	5,00	24,00	45,50	1,00	3,00	1,50	80,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100	
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - L'approche méthodologique proposée est satisfaisante et présente de manière cohérente les principales activités à réaliser dans le cadre de la mission. Elle permet de comprendre l'enchaînement des différentes étapes et les modalités générales de mise en œuvre ; - Le plan de travail proposé est clairement défini, bien structuré et cohérent avec l'approche méthodologique retenue. Il présente de manière précise l'enchaînement des différentes activités ainsi que leur articulation dans le temps et permet d'apprécier clairement les modalités de mise en œuvre de la mission ; - L'organisation proposée pour l'exécution de la mission est satisfaisante et permet une identification claire des rôles et responsabilités des principaux intervenants. Le personnel mobilisé présente des profils et des compétences en adéquation avec les besoins de la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'Expert en management de la qualité Makram AMRI ne dispose d'aucune certification iso 9001 2015. Le certificat fourni est pour la version 2000 de iso 9001. En outre, il ne dispose d'aucune expérience dans la sous-région ; - L'Expert en gestion des risques de sécurité de l'information BARRA Seydou ne dispose pas de trois (03) projets similaires comme demandés. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Seul l'expert en gestion des risques de sécurité de l'information BARRA Seydou est de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation) - Le programme de formation proposé est globalement pertinent et en adéquation avec les objectifs de la mission et les besoins des bénéficiaires. Toutefois, son contenu et sa structuration demeurent insuffisamment détaillés pour permettre de bien apprécier la pertinence ; - Les modalités de formation et l'approche méthodologique sont globalement pertinentes, mais restent insuffisamment détaillées pour apprécier pleinement leur caractère opérationnel et leur efficacité. - Justification des notes du critère vi : Qualité de la proposition - La proposition est claire, structurée et cohérente dans son ensemble. Les différentes composantes sont présentées de manière plus ou moins logique et répondent passablement aux exigences des TDR ; - La proposition est précise et exhaustive. Elle couvre de manière satisfaisante l'ensemble des éléments requis et apporte les informations nécessaires à la bonne compréhension de la mission.								
02	GROUPEMENT GTC TUNIS / SUPERNET SOLUTION / GTC BURKINA FASO	5,00	25,50	37,00	1,00	2,00	1,50	72,00	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100	
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - L'approche proposée est globalement satisfaisante, bien structurée et présente de manière plus ou moins cohérente les principales étapes de la mission. La méthodologie identifie les principales problématiques susceptibles d'être rencontrées et établit les liens avec les exigences de la norme ISO/IEC 27001 ; - Le plan de travail proposé est globalement satisfaisant et présente les principales activités dans le respect du calendrier et du délai d'exécution de la mission ; - L'organisation de l'équipe de projet est clairement présentée, avec les liens fonctionnels et la mobilisation du personnel clé en cohérence avec les activités prévuesrrrrrrrrrrrrrrrr. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'Expert Sécurité de l'information Serge Landry SAWADOGO ne dispose d'aucun projet similaire ; - L'Expert en management de la qualité KOUMBIA Kalo ne dispose d'aucun projet similaire. En outre, il ne dispose d'aucune expérience dans la sous-région ; - L'Expert en gestion des risques de sécurité de l'information Ariel IBATA BIDIE ne dispose pas de Certification : ISO/IEC 27005 Risk Manager. En outre, il ne dispose pas de projets similaires. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Seul l'expert Sécurité de l'information Serge Landry SAWADOGO est de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation) - Le programme de formation est globalement adapté à la mission, mais les thématiques proposées demeurent insuffisamment développées au regard des besoins identifiés ; - Les modalités de formation et la démarche pédagogique proposées sont plus ou moins pertinentes ; - A l'exception du chef de projet aucun autre des experts et formateurs n'ont d'expériences pertinentes pour assurer adéquatement les formations prévues. - Justification des notes du critère vi : Qualité de la proposition - La proposition présente une cohérence d'ensemble satisfaisante, mais certaines informations sont insuffisamment structurées et explicitées, ce qui affecte la clarté de sa présentation ; - La proposition prend en compte les principaux éléments attendus. Toutefois, certaines informations restent incomplètes ou insuffisamment étayées, limitant ainsi son niveau de précision et d'exhaustivité.								
03	GRANT THORNTON TECHNOLOGIES	5,00	24,50	38,00	0,00	2,50	1,50	71,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100	
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - L'approche proposée traduit la compréhension de la mission et présente une démarche méthodologique assez structurée. Les principales problématiques sont prises en compte et mises en relation avec les exigences de la norme ISO/IEC 27001 ; - Le plan de travail présente une programmation cohérente des activités et s'inscrit dans le calendrier ainsi que dans le délai d'exécution prévu ; - Le dispositif organisationnel présente une programmation cohérente des activités et s'inscrit dans le calendrier ainsi que dans le délai d'exécution prévu.								

<table>
<tr><td></td><td></td><td>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission
- Le Chef de projet Marc Yoralanho OULOBLY dispose de deux (02) projets similaires au lieu de trois (03) demandés ;
- L'Expert Sécurité de l'information Habib OLOU dispose dans son CV d'un diplôme de Master of Business Administration (MBA) Bachelor of Science in Information Technology, mais le diplôme n'est pas joint. En outre, il ne dispose pas des cinq (05) projets similaires demandés ;
- L'Expert en management de la qualité Ousmane DIAGNE dispose dans son CV d'un diplôme de Master II en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'environnement, mais le diplôme n'est pas joint. En outre, il ne dispose pas des trois (03) projets similaires demandés ;
- L'Expert en gestion des risques de sécurité de l'information Abdoul Bamory CISSE ne dispose pas des trois (03) projets similaires demandés.
- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé
- Aucun des experts n'est de nationalité Burkinabè.
- Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation)
- Le programme de formation est pertinent et globalement adapté aux objectifs de la mission. Toutefois, certaines thématiques ne sont assez développées au regard des besoins identifiés ;
- Les modalités de formation sont globalement présentées, mais la démarche pédagogique est insuffisamment détaillée ;
- Les formateurs ne sont pas clairement identifiés dans la proposition technique. Toutefois, les qualifications et expériences de certains experts proposés pour la mission sont suffisantes pour permettre d'assurer les formations prévues.
- Justification des notes du critère vi : Qualité de la proposition
- La proposition est globalement cohérente et compréhensible. Toutefois, la présentation de certains modules n'est pas assez clarifiée ;
- La proposition présente de manière précise et complète les éléments attendus, permettant une bonne appréciation des informations requises.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">04</td><td rowspan="2">GROUPEMENT MERRADIS BURKINA SA / INFORMATION SECURITY CONSULTING</td><td>3,00 | 27,00 | 39,00 | 0,00 | 4,50 | 2,00 | 75,50 | Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100</td></tr>
<tr><td>- Justification des notes du critère i : Expérience pertinente des Soumissionnaires pour la mission
- Le groupement ne dispose pas de trois (03) projets similaires tel que demandés dans la demande de propositions.
- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence
- La méthodologie proposée est clairement définie, bien structurée et suffisamment détaillée. Elle identifie les principales problématiques susceptibles d'être rencontrées et établit les liens pertinents avec les exigences de la norme ISO/IEC 27001. La méthodologie générale précise la finalité de la mission, les résultats attendus, les livrables ainsi que les référentiels et méthodes à utiliser. La démarche par phase est détaillée et permet de comprendre l'enchaînement des activités et les modalités générales d'intervention. L'approche proposée témoigne d'une très bonne compréhension de la mission et répond de manière très satisfaisante aux exigences des TDR ;
- Le plan de travail proposé est clair, bien structuré et cohérent avec les différentes phases de la mission. La liste des livrables est clairement établie et assortie des délais de production ainsi que des modalités prévues pour leur validation ;
- L'organisation et le personnel proposés sont globalement bien structurés et adaptés aux exigences de la mission. Le consultant décrit les relations fonctionnelles entre le groupement de cabinets et l'Administration, l'organisation de l'équipe, ainsi que la répartition des attributions et des tâches. Les profils du personnel clé sont conformes aux exigences requises.
- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission
- Le Chef de projet Mohamed SELMI ne dispose pas de trois (03) projets similaires tel que demandés. En outre, il n'a aucune expérience de la sous-région ;
- L'Expert Sécurité de l'information M. Mohamed BAST ne dispose pas de Certification : ISO/IEC 27001 Lead Implementer ou Lead Auditor. En outre, il ne dispose pas des cinq (05) projets similaires demandés ;
- L'Expert en management de la qualité M. Anis KHLIFI dispose dans son CV d'un diplôme d'Ingénieur en concepteur en Informatique, mais le diplôme n'est pas joint. En outre, il ne dispose pas des trois (03) projets similaires demandés ;
- L'Expert en gestion des risques de sécurité de l'information Aymen ABID ne dispose pas des trois (03) projets similaires demandés.
- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé
- Aucun des experts n'est de nationalité Burkinabè.
- Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation)
- Les modalités de formation et la démarche pédagogique sont clairement définies et adaptées aux objectifs de transfert de compétences. Les méthodes pédagogiques proposées permettent d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace du programme de formation ;
- Les qualifications des experts et formateurs proposés permettent de dispenser les domaines couverts par le programme de formation. Leurs profils et compétences sont assez adaptés aux modules prévus et peuvent répondre aux exigences requises pour assurer le transfert de compétences.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">05</td><td rowspan="2">GROUPEMENT DORIANNE IS / SMART KILLS</td><td>5,00 | 27,00 | 43,50 | 3,00 | 2,00 | 1,00 | 81,50 | Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100</td></tr>
<tr><td>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence
- L'approche méthodologique proposée est satisfaisante, cohérente et permet d'identifier clairement les différentes activités à réaliser ainsi que leur enchaînement dans le cadre de la mission. Elle traduit une bonne compréhension des objectifs et des résultats attendus en lien avec l'intégration de ISO 9001 et 27001 ;
- Le plan de travail est clairement défini, cohérent avec l'approche méthodologique et présente un enchaînement logique des principales activités dans le délai prévu ;
- L'organisation proposée est satisfaisante et fait bien ressortir les relations fonctionnelles ainsi qu'une mobilisation appropriée du personnel clé pour prendre en charge les activités prévues.
- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission
- L'Expert Sécurité de l'information TAMBOURA Hamidou ne dispose de cinq (05) projets similaires tel que demandés dans la demande de propositions ;</td></tr>
</table>

		- L'Expert en management de la qualité Ayed AKROUT ne dispose pas de Certification : ISO 9001 (Lead Implementer, Lead Auditor ou equivalent). En outre, il ne dispose d'aucune expérience dans la sous-région ; - L'Expert en gestion des risques de sécurité de l'information Mondher GAM ne dispose pas de trois (03) projets similaires tel que demandés dans la demande de propositions. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Seul l'expert Sécurité de l'information TAMBOURA Hamidou est de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation) - Les profils des experts et formateurs sont globalement adaptés aux formations prévues. Mais certaines qualifications et expériences requises ne sont pas suffisamment justifiées. - Justification des notes du critère vi : Qualité de la proposition - La proposition est globalement compréhensible et cohérente, mais certaines parties manquent de clarté et d'articulation, limitant la bonne compréhension de l'ensemble ; - La proposition couvre les principaux éléments requis, mais certaines informations ne sont pas assez précisées ou documentées.
06	GROUPEMENT FORVIS MAZARS BURKINA FASO / FORVIS MAZARS CÔTE D'IVOIRE	5,00 \| 28,00 \| 45,00 \| 1,00 \| 4,00 \| 2,00 \| 85,00 \| Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100 - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - L'approche technique et méthodologique proposée est claire, bien structurée et suffisamment détaillée. Elle identifie également les principales problématiques susceptibles d'être rencontrées et établit de manière pertinente les liens avec les exigences de la norme ISO/IEC 27001. Le groupement démontre aussi une bonne anticipation des difficultés potentielles et propose des mesures appropriées pour leur prise en charge ; - Le plan de travail proposé est clair et cohérent avec les différentes activités de la mission. Il présente un enchaînement logique des interventions et respecte le calendrier ainsi que le délai global d'exécution prévu ; - L'organisation de l'équipe de projet est clairement présentée et fait ressortir les différents liens fonctionnels entre les intervenants. Le chronogramme précise la mobilisation du personnel prévu, y compris le personnel d'appui, en cohérence avec les différentes activités de la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'Expert Sécurité de l'information Pascal CAMARA TRECCERT ne dispose de cinq (05) projets similaires tel que demandés dans la demande de propositions ; - L'Expert en management de la qualité Ghislain YABO ne dispose pas de projet similaire tel que demandés dans la demande de propositions. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Aucun des membres du personnel n'est de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétence (formation) - Le programme de formation et de sensibilisation est prévu dans l'offre. Toutefois, les thématiques à couvrir ne sont pas assez définies et détaillées ; - Les modalités de formation et l'approche méthodologique sont présentées de manière générale et apparaissent pertinentes.
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		***GROUPEMENT FORVIS MAZARS BURKINA FASO / FORVIS MAZARS CÔTE D'IVOIRE*** ***GROUPEMENT DORIANNE IS / SMART KILLS*** ***GROUPEMENT PROWAY / RESYS*** ***GROUPEMENT MERRADIS BURKINA SA / INFORMATION SECURITY CONSULTING***

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Appel d'Offres Ouvert Accéléré n°2026-007/MESRI/SG/DMP du 22/10/ 2026 pour les travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) - Lettre de convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2026-0540/MESRI/SG/DMP du 16 octobre 2026 - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 – Numéro et date de publication : revue des marchés publics n°4505 du jeudi 08 octobre 2026 - Date de l'ouverture des plis : 22/10/2026 - Nombre de plis reçu :00.

Soumissionnaires	Montants Lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Observations	Rang
NEANT	NEANT	NEANT	Aucun pli n'a été enregistré	NEANT
Attributaire provisoire : Infructueux pour absence d'offres				

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKUNA

Demande de prix n°2026-12/BUMIGEB/DG/PRM du 14/09/2026 pour l'entretien et la réparation de véhicules automobiles au profit du BUMIGEB
Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4494 du mercredi 23 septembre 2026.
Date de dépouillement : 02 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : huit (08) plis - Date de délibération : 02 octobre 2026
Financement : budget BUMIGEB, exercice 2026

N°	Nom du Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Délai de livraison	Rang	Observations
Lot 1 : Entretiens et réparation de véhicules automobiles au profit du BUMIGEB siège Ouaga						
Enveloppe financière (E) : 27 140 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 22 412 271 ; Moyenne pondéré (M) : 25 248 908 ; 0.85M : 21 461 572 ; seuil de tolérance admis (95% de 0.85M) : 20 388 494 (TTC)						
	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Min TTC : 23 641 300 Max TTC : 29 759 600	Min HTVA : 20 035 000 Min TTC : 23 641 300 Max HTVA : 24 970 000 Max TTC : 29 464 600	30 Jours/commande	Non classé	Non Conforme : -Erreur sur la quantité maximum du devis estimatif, 02 inscrit au lieu de 01 entrainant une diminution de 0,99% du montant maximum de l'offre ; -Référencement de la clause 14 des IC (documents attestant des qualifications du Soumissionnaire) au lieu de la clause 15 des IC (délai de validité des offres) au point (e) de la lettre de soumission ; Référencement de la clause 3.2 des IC au lieu de la clause 3.3 des IC au point (h) de la lettre de soumission ;

						- Offre hors enveloppe.
	GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE	Min TTC : 16 911 910 Max TTC : 21 280 355	-	30 Jours/commande	Non classé	Non Conforme : délai de validé des offres de 60 jours proposées à la garantie de soumission au lieu de 70 jours conformément à la clause 15 des IC.
	GARAGE MCS SOLIDARITE	Min TTC : 9 667 740 Max TTC : 19 756 740	Min HTVA : 8 193 000 Min TTC : 9 667 740 Max HTVA : 16 743 000 Max TTC : 19 756 740	30 Jours/commande	Non classé	Offre anormalement basse
	SMAC BURKINA	Min TTC : 11 780 471 Max TTC : 22 607 384	Min HTVA : 9 983 450 Min TTC : 11 780 471 Max HTVA : 19 158 800 Max TTC : 22 607 384	30 Jours/commande	2ème	Conforme
	GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU	Min HTVA : 6 845 900 Min TTC : 8 078 162 Max HTVA : 20 362 300 Max TTC : 24 027 514	Min HTVA : 10 270 400 Min TTC : 12 119 072 Max HTVA : 22 781 800 Max TTC : 26 882 524	30 Jours/commande	1er	Conforme : erreur de sommation entrainant une augmentation de 50,02% et de 11,88% respectivement du montant total minimum et maximum de son offre
	GARAGE DE L'UNION	Min TTC :14 910 716 Max TTC : 21 712 590	Min HTVA : 12 636 200 Min TTC : 14 910 716 Max HTVA : 18 400 500 Max TTC : 21 712 590	30 Jours/commande	4ème	Conforme
	GERA SARL	Min TTC : 12 051 458 Max TTC : 26 776 088	Min HTVA : 15 513 100 Min TTC : 18 305 458 Max HTVA : 19 691 600 Max TTC : 23 236 088	30 Jours/commande	3ème	Conforme : erreur de sommation entrainant une augmentation de 51,89% du montant total minimum de l'offre et une diminution de 13,22% du montant total maximum de l'offre.
	BBM-RPR	Min HTVA : 11 812 500 Min TTC : 13 938 750 Max HTVA : 17 185 000 Max TTC : 20 278 300	Min HTVA : 11 812 500 Min TTC : 13 938 750 Max HTVA : 17 185 000 Max TTC : 20 278 300	30 Jours/commande	5ème	Conforme
Attributaire provisoire lot 1		***GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU (GZH) pour un montant minimum de huit millions soixante-dix-huit mille cent soixante-deux (8 078 162) F CFA TTC et un montant maximum de vingt-quatre millions vingt-sept mille cinq cent quatorze (24 027 514) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande pour le compte de l'année budgétaire 2026***				
Lot 2 : Entretiens et réparation de véhicules automobiles au profit de la Direction Régionale du BUMIGEB Bobo-Dioulasso						
Enveloppe financière (E) : 7 080 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 6 302 498 ; Moyenne pondéré (M) : 6 768 999 ; 0.85M : 5 753 649 ; seuil de tolérance admis (95% de 0.85M) : 5 465 967 (TTC)						
	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Min TTC : 4 740 000 Max TTC : 6 156 000	Min HTVA : 3 566 949 Min TTC : 4 209 000 Max HTVA : 4 766 949 Max TTC : 5 625 000	30 Jours/commande	Non classé	Non Conforme : -Eclatement et double comptabilisation de l'Item III.2 du devis estimatif entrainant une diminution de 11,22% et de 08,63% respectivement du montant total minimum et maximum de l'offre ; -Référencement de la clause 14 des IC (documents attestant des qualifications du Soumissionnaire) au lieu de la clause 15 des IC (délai de validité des offres) au point (e) de la lettre de soumission ; Référencement de la clause 3.2 des IC au lieu de la clause 3.3 des IC au point (h) de la lettre de soumission ;
	GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE	Min TTC : 4 009 542 Max TTC : 5 486 890	-	15 Jours/commande	Non classé	Non Conforme : délai de validé des offres de 60 jours proposées à la garantie de soumission au lieu de 70 jours conformément à la clause 15 des IC
	GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU	Min HTVA : 2 479 400 Min TTC : 2 925 692 Max HTVA : 4 546 600 Max TTC : 5 364 988	-	15 Jours/commande	Non classé	Non Conforme : Item I (remise à l'état de suspension de véhicule FORD RANGER (y compris fourniture et remplacement de pièces) N° SERIE :6FPPXXMJ2PM11308) non proposé dans les spécifications techniques.
	GERA SARL	Min TTC : 2 365 428 Max TTC : 6 980 998	Min HTVA : 3 354 600 Min TTC : 3 958 428 Max HTVA : 5 341 100 Max TTC : 6 302 498	15 Jours/commande	1er	Conforme : erreur de sommation entrainant une augmentation de 67,35% du montant total minimum de l'offre et une diminution de 09,72%du montant total maximum de l'offre
Attributaire provisoire lot 2		***GARAGE D'EQUIPEMENTS, DE REPARATION ET D'APPROVISIONNENMENT (GERA SARL) pour un montant minimum de trois millions neuf cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-huit (3 958 428) F CFA TTC et un montant maximum de six millions trois cent deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (6 302 498) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande pour le compte de l'année budgétaire 2026***				

Demande de prix N°2026-11/BUMIGEB/DG/PRM du 03/09/2026 pour la fourniture et l'installation de logiciel de système d'exploitation et d'application avec licences au profit du BUMIGEB Financement : budget BUMIGEB, exercice 2026
Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4489 du mercredi 16 septembre 2026
Date de dépouillement : 25 septembre 2026- Nombre de plis reçus : sept (07) - Date de délibération : 25 septembre 2026

N°	Nom du Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Délai de livraison	Rang	Observations
Enveloppe financière (E) : 20 060 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 17 405 000 ; Moyenne pondéré (M) : 18 998 000 ; 0.85M : 16 148 300 ; seuil de tolérance admis (95% de 0.85M) : 15 340 885 (TTC)						
	CABINET INTEGRAL & PARTNERS SARL	HTVA : 14 300 000	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -Item 1 : les informations renseignées dans la rubrique « références commerciales » correspondent à l'édition de la licence de logiciel d'exploitation ; Item 2 : les informations renseignées dans la rubrique « références commerciales » correspondent au nom de licence de logiciel d'application bureautique ; Item 3 : les informations renseignées dans la rubrique « références commerciales des licences » correspondent aux noms/désignations de différentes éditions de Windows Server (2025 Datacenter, 2022 Datacenter et Azure Edition) et non à une référence commerciale précise de la licence proposée. Item 4 : les informations renseignées dans la rubrique « références », correspondent aux désignations de plusieurs versions de Windows Server Standard (2025, 2022 et 2019) ; -Item : 1.4 : système d'exploitation proposé aux spécifications techniques au lieu de licence d'exploitation.
	NERIS TECHNOLOGIES	HTVA : 14 750 000	HTVA : 14 750 000	60 jours	1er	Conforme
	IKA SOLUTION LIMITED SARL	TTC : 16 520 386	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -fiches techniques et/ou documentations officielles des éditeurs pour l'ensemble des logiciels non fournies ; -note méthodologique pour la prestation de migration non proposée.
	AFRIK Lonnya	HTVA : 15 800 920 TTC : 18 645 086	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -Item 1 : la référence proposée, renvoie à une tarification de licence OEM et non à une licence en volume, contrairement au type de licence indiqué dans son engagement. Item 3 : la référence proposée renvoie à une licence additionnelle Windows Server Datacenter (Microsoft Windows Server 2025 16-core Datacenter Additional License WW SW) et non à une licence en volume, contrairement au type de licence indiqué dans l'offre. Item 4 : La référence proposée renvoie à Microsoft Windows Server 2025 16-Core Standard – Additional License WW SW, et non à une licence en volume, contrairement au type de licence indiqué dans l'offre.
	MINÎM DISTRIBUTION	TTC : 20 031 090	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -Item 2.4 : proposition non ferme et non précise de la version Office aux spécifications techniques ; -Item 3.2 : proposition non ferme et non précise de l'édition ; Item 4.2 : proposition non ferme et non précise de l'édition ; -Les fiches techniques et/ou documentations officielles des éditeurs pour l'ensemble des logiciels proposés ne sont pas fournies, ne permettant pas de vérifier les caractéristiques et la conformité des licences proposées. - note méthodologique pour la prestation de migration non proposée.

	PRODITEK	HTVA : 13 500 000 TTC : 15 930 000	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -Item 1 : la référence fournie, renvoie à une tarification de licence OEM et non à une licence en volume, contrairement au type de licence indiqué dans son engagement. -note méthodologique pour la prestation de migration non proposée.
	DJAGO International	HTVA : 53 669 152	-	60 jours	Non classé	Non conforme : -Non-respects des formulaires de soumission du dossier de demande de prix tels que : la lettre de soumission, modèle d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique, le formulaire de qualification…. Item 1 à 4 : marque et modèle non précisés ; références commerciales non valides, ne permettant pas d'identifier clairement les licences proposées.
Attributaire provisoire		***NERIS TECHNOLOGIES, pour un montant de seize millions sept cent cinquante mille (16 750 000) FCFA HTVA après une augmentation de quantités à l'item 2 de 50 unités ayant conduit à une hausse du montant de l'offre de 2 000 000 FCFA HTVA, soit une variation positive de 13,56% dudit montant avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour le compte de l'année budgétaire 2026.***				

MINISTERE DE L'AGRICULTUE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

DEMANDE DE PRIX N°2026-26f/MAERAH/SG/DMP portant acquisition complémentaire et montage de pneus et batteries au profit de diverses structures du MAERAH - Financement : Budget Etat, Exercice 2026

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4491 du vendredi 18 septembre 2026

Date de dépouillement : 28 septembre 2026 - Date de délibération : 28 septembre 2026 - Nombre de plis reçus : Sept (07)

Soumissionnaires	**Montant lu en FCFA**		**Montant corrigé en FCFA**		**Observations**	**Rang**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
Lot 01 : Acquisition et montage de pneus et batteries au profit des structures centrales du MAERAH						
Enveloppe mini : 32 000 000 ; Seuil minimum TTC (du mini) : 26 650 900 ; Seuil de tolérance du mini : 25 318 355 Enveloppe maxi : 50 000 000 ; Seuil minimum TTC (du maxi) : 42 310 280 ; Seuil de tolérance du maxi: 40 194 766						
ATOME SARL	-	Mini : 30 385 000 Maxi : 49 442 000	Mini : 25 750 000 Maxi : 41 900 000	Mini : 30 385 000 Maxi : 49 442 000	Conforme	1er
CARE PNEUMATIQUE ET ACCESSOIRES (CPA)	Mini : 26 050 000 Maxi : 42 200 000	-	-	-	Non conforme Année de fabrication non précisée aux items 9 et 10	-
2 A COMMERCE INTERNATIONAL SARL	Mini : 22 125 000 Maxi : 35 000 000	-	-	-	Non conforme - indice de charge et de vitesse non précisées aux items 6 à 10 ; - type des pneus (tube ou tubless) non précisé aux items 7,8,9 et 10 ; - Clé dynamométrique et cric hydropneumatique non fournis.	-
GARAGE ZAMPALIGRE (GZH)	Mini :18 537 500 Maxi : 31 425 000	Mini : 21 874 250 Maxi : 37 081 500	-	-	Non conforme - Absence de précision de l'indice de vitesse aux items 1 et 4 - indice de charge et de vitesse non précisées aux items 6 à 10 ; -type des pneus (tube ou tubless) non précisé aux items 7,8,9 et 10 - absence de précision de marques aux items 1,3,5,6,8,9,10,11,12 et 13	-
GPA PRESTIGE SARL	Mini : 21 625 000 Maxi : 37 000 000	-	-	-	Non conforme - indice de charge et de vitesse non précisées aux items 6 à 10 ; - -type des pneus (tube ou tubless) non précisé aux items 7,8,9 et 10 - Banc de géométrie informatisé, Booster à air comprimé, Cric hydropneumatique non fournis, - Équilibrage et parallélisme des roues non précisés	-
GERA SARL	-	Mini : 24 960 000 Maxi : 45 784 000	-	-	Non conforme - Absence de précision de l'indice de vitesse aux items 1 et 4 ; - indice de charge et de vitesse non précisées aux items 6 à 10 ; - -type des pneus (tube ou tubless) non précisé aux items 7,8,9 et 10 ; - Pont élévateur à ciseaux constaté mais non installé ; - Banc de géométrie informatisé inexistant ; - absence de booster à air comprimé et cric hydropneumatique.	-

SOCIETE MOUSSA &NABILITOU SARL (SOMONAB SARL)	Mini : 20 790 000 Maxi : 39 515 000	-	-	-	Non conforme - Année de fabrication des articles non précisées, -marque de tous les articles non précisée ; - indice des charges et de vitesse non précisées pour les items 1 ; 2 ; 3 ;4 ;6 ;7 ;9 ;10 ;11 et 12 ; -Équilibrage et parallélisme des roues non précisés ; -fiche technique et prospectus non fournis. - personnel non proposé ; - matériel non fournis.	-
ATTRIBUTAIRE	***ATOME SARL pour un montant minimum de trente millions trois cent quatre-vingt-cinq mille (30 385 000) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-neuf millions quatre cent quarante-deux mille (49 442 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.***					
Lot 02 : Acquisition et montage de Pneus et batteries au profit de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGECV) **Enveloppe mini : 6 400 000 ; Seuil minimum TTC (du mini) : 5 372 306 ; Seuil de tolérance du mini : 5 103 691** **Enveloppe maxi : 10 000 000 ; Seuil minimum TTC (du maxi) : 8 235 378; Seuil de tolérance du maxi: 7 823 609**						**Rang**
ATOME SARL	-	Mini : 6 372 000 Maxi : 9 475 400	Mini : 5 400 000 Maxi : 8 030 000	Mini : 6 372 000 Maxi : 9 475 400	Conforme	2ème
CARE PNEUMATIQUE ET ACCESSOIRES (CPA)	Mini : 5 110 000 Maxi : 7 600 000	-	Mini : 5 110 000 Maxi : 7 600 000	Mini : 6 029 800 Maxi : 8 968 000	Conforme et moins disant	1er
2 A COMMERCE INTERNATIONAL SARL	Mini : 4 500 000 Maxi: 6 800 000	-	-	-	Non conforme - Clé dynamométrique et cric hydropneumatique non fournis	-
GERA SARL	-	Mini : 5 256 900 Maxi : 8 403 960	-	-	Non conforme - Pont élévateur à ciseaux constaté mais non installé ; - Banc de géométrie informatisé inexistant ; - absence de booster à air comprimé et cric hydropneumatique.	-
SOCIETE MOUSSA &NABILITOU SARL (SOMONAB SARL)	Mini : 4 941 000 Maxi : 7 154 000	-	-	-	Non conforme - Année de fabrication des articles non précisées, -marque de tous les articles non précisés ; - indice des charges et de vitesse non précisées pour les items 1 ; 2 ; 3 ;4 ;6 ;7 ;9 ;10 ;11 et 12 ; -Équilibrage et parallélisme des roues non précisés ; -fiche technique et prospectus non fournis ; - Personnel non proposé - matériel non fourni.	-
ATTRIBUTAIRE	***CARE PNEUMATIQUE ET ACCESSOIRES (CPA) pour un montant minimum de cinq millions cent dix mille (5 110 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.***					
Lot 03 : Acquisition et montage de pneus et batteries au profit du programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P) **Enveloppe mini : 11 100 000 ; Seuil minimum TTC (du mini) : 9 255 752 ; Seuil de tolérance du mini : 8 792 964** **Enveloppe maxi : 15 000 000 ; Seuil minimum TTC (du maxi) : 12 590 778; Seuil de tolérance du maxi: 11 961 239**						**Rang**
ATOME SARL	-	Mini : 10 336 800 Maxi : 14 242 600	Mini : 8 760 000 Maxi : 12 070 000	Mini : 10 336 800 Maxi : 14 242 600	Conforme et moins disant	1er
CARE PNEUMATIQUE ET ACCESSOIRES (CPA)	Mini : 9 560 000 Maxi :12 560 000	-	Mini : 9 560 000 Maxi : 12 560 000	Mini : 10 808 800 Maxi : 14 820 800	Conforme	2ème
2 A COMMERCE INTERNATIONAL SARL	Mini : 7 300 000 Maxi :10 000 000	-	-	-	Non conforme - Clé dynamométrique et cric hydropneumatique non fournis	-
GARAGE ZAMPALIGRE (GZH)	Mini : 6 260 000 Maxi :9 380 000	Mini : 7 386 800 Maxi :11 068 400	-	-	Non conforme Absence de précision des marques des items 1,2 ,3 et 4	-
GPA PRESTIGE SARL	Mini :7 055 100 Maxi :10 308 500	-	-	-	Non conforme - Équilibrage et parallélisme des roues non précisées ; - Pont élévateur à ciseaux, démonte pneu électrique, Banc de géométrie informatisé et Booster à air comprimé non fournis	-
GERA SARL	-	Mini : 8 560 310 Maxi :12 344 570	-	-	Non conforme - Pont élévateur à ciseaux constaté mais non installé ; - Banc de géométrie informatisé inexistant ; - absence de booster à air comprimé et cric hydropneumatique.	-

SOCIETE MOUSSA &NABILITOU SARL (SOMONAB SARL)	Mini : 7 764 000 Maxi : 11 018 000	-	-	-	Non conforme - Année de fabrication des articles non précisées, -marque de tous les articles non précisés ; - indice des charges et de vitesse non précisée pour les items 1 ; 2 ; 3 et 4 ; -Équilibrage et parallélisme des roues non précisées ; -fiche technique et prospectus non fournis ; - personnel non proposé ; - matériel non fourni.	-
ATTRIBUTAIRE	***ATOME SARL pour un montant minimum de dix millions trois cent trente-six mille huit cent (10 336 800) francs CFA TTC et un montant maximum de quatorze millions deux cent quarante-deux mille six cent (14 242 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.***					

Référence de la procédure	:	APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-39F/MAERAH/SG/DMP PORTANT ACQUISITION DE METRE LINEAIRE DE GEOTEXTILE NON TISSE AU PROFIT DU PROJET DE RESTAURATION, DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU LAC-BAM, PHASE 1.
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics N°4484 du Mercredi 09 Septembre 2026, page 35
Date de dépouillement	:	14/09/2026
Date de délibération	:	1er/10/2026
Lettre de convocation délibération	:	Lettres N°2026-0442/MAERAH/SG/DMP du 28 septembre 2026 portant convocation des membres de la Commission d'attribution des marchés (CAM)
Nombre de lot	:	Unique
Nombre de plis	:	Dix-huit (18)

Soumissionnaires	**Prix de l'offre lu publiquement**		**Prix de l'offre corrigé**		**Observations**	**Rang**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
Lot unique : Acquisition de mètre linéaire de géotextile non tissé au profit du Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac-Bam, phase 1.						
E = 106 500 000 FCFA TTC ; P = 80 053 167 FCFA TTC ; M = 95 921 267 FCFATTC ; 0,85M = 81 533 077 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 77 456 423 FCFA TTC						
Nayalba SARL	90 000 000	-	-	-	Non conforme Absence de précision si le montant mentionné dans la lettre de soumission correspondant au montant minimum ou maximum.	Non classé
PSB	Mini :61 800 000 Maxi : 64 375 000	Mini : 72 924 000 Maxi :75 962 500	-	-	Non conforme Non prise en compte des informations du communiqué modificatif (Quotidien des marchés publics n°4484 du mercredi 09 septembre 2026) caractérisée par une absence de proposition sur la largeur ; Absence de précision et de fermeté sur les dimensions exigées pour le conditionnement	Non classé
PHOS SARL	Mini : 64 200 000 Maxi : 66 875 000	-	Mini : 64 200 000 Maxi : 66 875 000	Mini : 75 756 000 Maxi : 78 912 500	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	3ème
ASSIMI Services SARL	Mini : 60 480 000 Maxi : 63 000 000	-	-	-	Non conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
Sté Global Equipement SARL (SGE)	Mini : 64 800 000 Maxi : 67 500 000	Mini : 76 464 000 Maxi : 79 650 000	Mini : 64 800 000 Maxi : 67 500 000	Mini : 76 464 000 Maxi : 79 650 000	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	4ème
KYA ET FRERES	-	Mini : 74 396 640 Maxi : 77 496 500	Mini : 63 048 000 Maxi : 65 675 000	Mini : 74 396 640 Maxi : 77 496 500	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance, acceptée après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1er
OSMOSE GEOTEX	-	Mini : 76 464 000 Maxi : 79 650 000	Mini : 64 800 000 Maxi : 67 500 000	Mini : 76 464 000 Maxi : 79 650 000	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	4ème ex
Global SAMY SARL	-	Mini : 74 736 480 Maxi : 77 850 500	Mini : 63 336 000 Maxi : 65 975 000	Mini : 74 736 480 Maxi : 77 850 500	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	2ème
SADEC	-	Mini :72 216 000 Maxi : 75 225 000	-	-	Non conforme Non prise en compte des informations du communiqué modificatif (Quotidien des marchés publics n°4484 du mercredi 09 septembre 2026) caractérisée par	Non classé

					une absence de proposition sur la largeur ; Absence de précision et de fermeté sur l'épaisseur et sur la masse surfacique Absence de précision et de fermeté sur les dimensions du conditionnement	
CO.MO.B SARL	Mini : 67 920 000 Maxi : 70 750 000	Mini : 80 145 600 Maxi : 83 485 000	-	-	Non conforme Non prise en compte des informations du communiqué modificatif (Quotidien des marchés publics n°4484 du mercredi 09 septembre 2026) caractérisée par une absence de proposition sur les dimensions exigées pour le conditionnement	Non classé
HERMIONE Service	-	Mini : 88 358 400 Maxi :92 040 000	-	-	Non conforme Non prise en compte des informations du communiqué modificatif (Quotidien des marchés publics n°4484 du mercredi 09 septembre 2026) caractérisée par une absence de proposition sur la largeur et sur les dimensions exigées pour le conditionnement	Non classé
ARCHI-Z	-	Mini : 80 428 800 Maxi : 83 780 000	Mini :68 160 000 Maxi : 71 000 000	Mini : 80 428 800 Maxi : 83 780 000	Offre conforme	8ème
Groupement SIEGE ET AMOS	-	Mini : 81 618 240 Maxi : 85 019 000	Mini : 69 168 000 Maxi :72 050 000	Mini : 81 618 240 Maxi : 85 019 000	Offre conforme	9ème
IPCO SARL	Mini : 71 880 000 Maxi :74 875 000	Mini : 84 818 400 Maxi : 88 352 500	Mini : 71 880 000 Maxi :74 875 000	Mini : 84 818 400 Maxi : 88 352 500	Offre conforme	10ème
DEC COM BURKINA	Mini : 69 600 000 Maxi :72 500 000	Mini : 82 128 000 Maxi :85 550 000	Mini : 69 600 000 Maxi :72 500 000	Mini : 82 128 000 Maxi :85 550 000	Non conforme Non prise en compte des informations du communiqué modificatif (Quotidien des marchés publics n°4484 du mercredi 09 septembre 2026) caractérisée par une absence de proposition sur la largeur et sur les dimensions exigées pour le conditionnement	Non classé
DIAGFA-Matériaux	-	Mini : 70 233 600 Maxi : 73 160 000	-	-	Non conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
FAGUEMAF-SA	Mini : 65 064 000 Maxi :67 775 000	Mini : 76 775 520 Maxi : 79 974 500	Mini : 65 064 000 Maxi :67 775 000	Mini : 76 775 520 Maxi : 79 974 500	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	6ème
DSH-Global	Mini : 67 080 000 Maxi : 69 875 000	-	Mini : 67 080 000 Maxi : 69 875 000	Mini : 79 154 400 Maxi : 82 452 500	Offre conforme	7ème
Attributaire provisoire	***KYA ET FRERES pour un montant minimum de soixante-quatorze millions trois cent quatre-vingt-seize mille six cent quarante (74 396 640) F CFA TTC, et un montant maximum initial de soixante-dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-seize mille cinq cent trente (77 496 530) F CFA TTC avec une augmentation de onze millions six cent vingt-quatre mille quatre cent quarante-cinq (11 624 445) FCFA TTC soit un montant final de quatre-vingt-neuf millions cent vingt mille neuf cent soixante-quinze (89 120 975) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours.***					

Demande de prix	:	N°2026-29f/MAERAH/SG/DMP portant entretien et maintenance a titre complémentaire de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de diverses structures du MAERAH
Financement	:	Budget Etat, Exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4496 du vendredi 25 septembre 2026
Date de dépouillement	:	05 octobre 2026
Date de délibération	:	16 octobre 2026
Lettre de convocation ouverture	:	Lettres N°2026-0447/MAERAH/SG/DMP du 02 octobre 2026
Nombre de lot	:	Cinq (05) lots
Nombre de plis	:	Neuf (09)

Soumissionnaires	**Montant lu en FCFA**		**Montant corrigé en FCFA**		**Observations**	**Rang**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
Lot 1 : Entretien et maintenances des matériels informatiques de la Direction générale des services vétérinaires (DGSV)						
Montant prévisionnel TTC : 8 5000 000 ; Seuil minimum TTC : 6 633 974 ; Seuil de tolérance TTC : 6 302 275						
Stone Services	Mini : 3 814 000 Maxi : 5 565 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 3 814 000 Maxi : 5 565 000	Mini : 4 500 520 Maxi : 6 566 700	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 3ème
ROWTECH SARL	Mini : - Maxi : -	Mini : 3 540 000 Maxi : 6 479 970	Mini : 2 975 000 Maxi : 5 446 500	Mini : 3 510 500 Maxi : 6 426 870	Offre conforme L'offre de l'entreprise ROWETECH a été corrigée pour des erreurs de report du prix unitaire de l'item kit tambour CANON SERIE DES 2000 : dix mille au lieu de 30 000 du	Rang 2ème

					COPIEUR CANON 2318 BUREAU SERVICE FINANCIER et de sommation du montant total minimum et maximum ; En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	
PROSERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 2 401 300 Maxi : 6 379 670	Mini : 2 035 000 Maxi : 5 406 500	Mini : 2 401 300 Maxi : 6 379 670	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 1er
LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 2 049 600 Maxi : 6 082 300	Mini : - Maxi : -	Mini : 5 120 000 Maxi : 7 054 000	Mini : 6 041 600 Maxi : 8 323 720	Offre conforme L'offre de LAFYA TECHNOLOGY a été corrigée suite à des erreurs de quantité de la main d'œuvre au quantité maximum 2 au lieu de 1 du copieur IR 2520 BUREAU DSA et des erreurs de sommation du montant total minimum et maximum	Rang 7ème
ZAZA TECH	Mini : 3 354 500 Maxi : 5 649 000	Mini : Maxi :	Mini : 3 354 500 Maxi : 5 649 000	Mini : 3 958 310 Maxi : 6 665 820	Offre conforme	Rang 5ème
GERALDO SERVICES	Mini : Maxi :	Mini : 4 852 750 Maxi : 6 938 400	Mini : 4 112 500 Maxi : 5 880 000	Mini : 4 852 750 Maxi : 6 938 400	Offre conforme	Rang 6ème
ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 2 179 150 Maxi : 5 569 950	Mini : - Maxi : -	Mini : 3 552 700 Maxi : 5 569 950	Mini : 4 192 186 Maxi : 6 572 541	Offre conforme L'offre de l'entreprise ALL BUSINESS INTERNATIONAL a été corrigée suite à des erreurs de sommation du montant total minimum 3 552 700 au lieu de 2 179 150 En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 4ème
DIVINE PRO-SERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 3 877 480 Maxi : 6 219 780	Mini : 3 286 000 Maxi : 5 271 000	Mini : 3 877 480 Maxi : 6 219 780	Offre non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
ATTRIBUTAIRE	***PROSERVICES pour un montant minimum HTVA de deux millions trente-cinq mille (2 035 000) francs CFA soit un montant maximum HTVA de cinq millions quatre cent six mille cinq cents (5 406 500) francs CFA et un montant minimum TTC de deux millions quatre cent un mille trois cents (2 401 300) francs CFA soit un montant maximum TTC de six millions trois cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-dix (6 379 670) francs CFA avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2026***					
Lot 2 : entretien et réparation de matériel informatique au profit du Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R)						**Rang**
Montant prévisionnel TTC : 5 000 000 ; Seuil minimum TTC : 3 954 029 ; Seuil de tolérance : 3 756 328						
STONE SERVICES	Mini : 1 873 500 Maxi : 4 021 500	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 873 500 Maxi : 4 021 500	Mini : 2 210 730 Maxi : 4 725 310	Offre conforme L'offre de l'entreprise Stone Services a été corrigée suite à une erreur de sommation du montant total maximum 4 004 500 au lieu de 4 021 500	Rang 3ème
PROSERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 299 298 Maxi : 3 750 276	Mini : 1 101 100 Maxi : 3 178 200	Mini : 1 299 298 Maxi : 3 750 276	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 1er
LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 1 087 900 Maxi : 3 606 100	Mini : - Maxi : -	Mini : 2 230 000 Maxi : 4 155 000	Mini : 2 631 400 Maxi : 4 902 900	Offre conforme L'offre de l'entreprise LAFYA TECHNOLOGY été corrigée suite des erreurs de multiplication au montant minimum et maximum à l'item 1.4 : 20 000 au lieu de 25 000 au minimum et 24 000 au lieu de 40 000 au maximum et à l'item II.4 : erreur de multiplication sur le montant minimum 50 000 au lieu de 5000 en plus des erreurs de sommation du montant total minimum et maximum	Rang 4ème
ZAZA TECH	Mini : 1 459 200 Maxi : 3 350 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 459 200 Maxi : 3 350 000	Mini : 1 721 856 Maxi : 3 953 000	Offre conforme	Rang 2ème
ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 1 208 800	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 541 100	Mini : 1 818 498	Offre non conforme	Non classé

	Maxi : 3 316 000		Maxi : 3 316 000	Maxi : 3 912 880	L'offre de l'entreprise ALL BUSINESS INTERNATIONAL a été corrigée suite à des erreurs de sommation du montant minimum 1 541 100 au lieu de 1 208 800 En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	
ATTRIBUTAIRE	***PROSERVICES pour un montant minimum HTVA d'un million cent un mille cent (1 101 100) francs CFA soit un montant maximum HTVA de trois millions cent soixante-dix-huit mille deux cents (3 178 200) francs CFA et un montant minimum TTC d'un million deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre dix-huit (1 299 298) francs CFA soit un montant maximum TTC de trois millions sept cent cinquante mille deux cent soixante-seize (3 750 276) francs CFA avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2026***					
Lot 3 : Entretien et maintenance de matériel informatiques au profit du projet de développement intégré des chaines de valeurs agricoles (PDI-CVA)						**Rang**
Montant prévisionnel TTC : 1 800 000 ; Seuil minimum TTC : 1 409 082 ; Seuil de tolérance TTC : 1 338 628						
STONE SERVICES	Mini : 619 000 Maxi : 1 177 500	Mini : - Maxi : -	Mini : 609 000 Maxi : 1 177 500	Mini : 718 620 Maxi : 1 389 450	Offre conforme L'offre de l'entreprise Stone Services a été corrigée suite à des erreurs de multiplication à l'item 12 : montant minimum : 10 000 au lieu de 20 000 En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 4ème
ROWTECH SARL	Mini : - Maxi : -	Mini : 719 800 Maxi : 1 384 730	Mini : 610 000 Maxi : 1 173 500	Mini : 719 800 Maxi : 1 384 730	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 3ème
PROSERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 678 500 Maxi : 1 350 510	Mini : 575 000 Maxi : 1 144 500	Mini : 678 500 Maxi : 1 350 510	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 2ème
LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 593 400 Maxi : 1 186 200	Mini : - Maxi : -	Mini : 781 000 Maxi : 1 507 00	Mini : 921 580 Maxi : 1 778 260	Offre conforme L'offre de l'entreprise LAFYA TECHNOLOGY a été corrigée suite à des contradictions du montant unitaire à l'item 11 et 12 du bordereau des prix unitaires et le cadre de devis : trois mille au lieu de 5 000 et huit mille au lieu de 5 000 et à des erreurs de sommation du montant total minimum et maximum	Rang 6ème
BUREAU NET SERVICES	Mini : 638 000 Maxi : 1 198 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 638 000 Maxi : 1 198 000	Mini : 752 840 Maxi : 1 413 640	Offre conforme	Rang 5ème
ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 575 900 Maxi : 1 143 700	Mini : - Maxi : -	Mini : 575 900 Maxi : 1 143 700	Mini : 679 562 Maxi : 1 349 566	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 1er
ATTRIBUTAIRE	***ALL BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant minimum HTVA de cinq cent soixante-quinze mille neuf cents (575 900) francs CFA soit un montant maximum HTVA d'un million cent quarante-trois mille sept cents (1 143 700) francs CFA avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2026***					
Lot 4 : Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatiques au profit de la Direction générale de l'environnement et du cadre de vie (DGECV)						**Rang**
Montant prévisionnel TTC : 2 000 000 ; Seuil minimum TTC : 1 566 167 ; Seuil de tolérance TTC : 1 487 859						
STONE SERVICES	Mini : 925 500 Maxi : 1 305 500	Mini : - Maxi : -	Mini : 925 500 Maxi : 1 305 500	Mini : 1 092 090 Maxi : 1 540 490	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 4ème
ROWTECH SARL	Mini : - Maxi : -	Mini : 964 650 Maxi : 1 532 820	Mini : 817 500 Maxi : 1 299 000	Mini : 964 650 Maxi : 1 532 820	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 3ème
PROSERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 936 330 Maxi : 1 500 370	Mini : 793 500 Maxi : 1 271 500	Mini : 936 330 Maxi : 1 500 370	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais	Rang 2ème

					acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	
LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 807 000 Maxi : 1 309 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 100 000 Maxi : 1 690 000	Mini : 1 298 000 Maxi : 1 994 200	Offre conforme L'offre de l'entreprise LAFYA TECHNOLOGY a été corrigée suite à des erreurs de sommation du montant total minimum 1 100 000 au lieu de 1 690 000 HTVA	Rang 6ème
BUREAU NET SERVICES	Mini : 910 000 Maxi : 1 340 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 910 000 Maxi : 1 340 000	Mini : 1 073 800 Maxi : 1 581 200	Offre conforme	Rang 5ème
ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 768 900 Maxi : 1 262 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 768 900 Maxi : 1 262 000	Mini : 907 302 Maxi : 1 489 160	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 1er
ATTRIBUTAIRE	***ALL BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant minimum HTVA de sept cent soixante-huit mille neuf cents (768 900) francs CFA soit un montant maximum HTVA d'un million deux cent soixante-deux mille (1 262 000) francs CFA avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2026***					
Lot 5 : entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique au profit du Projet promotion de l'hygiène, de l'eau potable, de l'assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la covid 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P)						**Rang**
Montant prévisionnel TTC : 2 000 000 ; Seuil minimum TTC : 1 565 632 ; Seuil de tolérance TTC : 1 487 350						
STONE SERVICES	Mini : 925 500 Maxi : 1 305 500	Mini : - Maxi : -	Mini : 925 500 Maxi : 1 305 500	Mini : 1 092 090 Maxi : 1 540 490	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 4ème
ROWTECH SARL	Mini : - Maxi : -	Mini : 958 160 Maxi : 1 516 300	Mini : 812 000 Maxi : 1 285 000	Mini : 958 160 Maxi : 1 516 300	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 3ème
PROSERVICES	Mini : - Maxi : -	Mini : 941 640 Maxi : 1 515 710	Mini : 798 000 Maxi : 1 284 500	Mini : 941 640 Maxi : 1 515 710	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 2ème
LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 835 000 Maxi : 1 336 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 1 095 000 Maxi : 1 683 000	Mini : 1 292 100 Maxi : 1 985 940	Offre conforme L'offre de l'entreprise LAFYA TECHNOLOGY a été corrigée suite à des erreurs de sommation du montant total minimum et maximum 1 095 000 minimum au lieu de 835 000 et 1 638 000 maximum au lieu de 1 336 000	Rang 6ème
BUREAU NET SERVICES	Mini : 910 000 Maxi : 1 340 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 910 000 Maxi : 1 340 000	Mini : 1 073 800 Maxi : 1 581 200	Offre conforme	Rang 5ème
ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 768 900 Maxi : 1 262 000	Mini : - Maxi : -	Mini : 768 900 Maxi : 1 262 000	Mini : 907 302 Maxi : 1 489 160	Offre conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance et la garantie de bonne exécution sera relevée à 30%	Rang 1er
ATTRIBUTAIRE	***ALL BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant minimum HTVA de sept cent soixante-huit mille neuf cents (768 900) francs CFA soit un montant maximum HTVA d'un million deux cent soixante-deux mille (1 262 000) francs CFA avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2026***					

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix : Demande de prix n°2026-007/SONAGESS/DG/DMP du 24/09/2026 pour acquisition de matériel de contrôle au profit de la SONAGESS Financement : Budget SONAGESS - GESTION 2026
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4500 du jeudi 1er octobre 2026
Date de dépouillement : 12 octobre 2026Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2026-1002/SONAGESS/DG/DMP du 09/10/2026
Nombre de soumissionnaires : six (06) - Nombre de lots : unique

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	FASO ENERGIE INTERNATIONAL	16 200 000	-		19 116 000	Non conforme : - Pas de preuve de réserve féminine - clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 14 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC	-

2	YAMZINIGUIDOU GROUP SARL	18 240 000	-		21 523 200	Conforme	3è
3	GENERAL TRADING CENTER INTER SARL	-	18 077 600		18 077 600	Non conforme : Pas de preuve de réserve féminine	-
4	IZ RISING TRADE SARL	15 700 000	-		18 526 000	Conforme	1er
5	NOMAH THE HOME	20 000 000	-		23 600 000	Conforme	4è
6	GALAXIE BUSINESS EMERGENCE	16 600 000	-		19 588 000	Conforme	2è

Attributaire : IZ RISING TRADE SARL pour un montant HTVA de quinze millions sept cent mille (15 700 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Seuil de tolérance (=Montant de l'offre anormalement basse – 5% du montant de l'offre anormalement basse) : 18 509 289 CFA TTC et offre anormalement basse = (0,85*M) : 19 483 462 CFA TTC. Montant prévisionnel : 24 330 000 CFA TTC.

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PROPOSITION N°2026-001/CARFO/DG/DMP PORTANT SELECTION D'UN MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE EDUCATIF ET ADMINISTRATIF AU PROFIT DE LA CARFO SUR LE SITE DE DAGNOEN
Financement : Budget CARFO, Gestion 2026 - Budget prévisionnel : 420 000 000 Francs CFA TTC ;
Publication des résultats de la demande de proposition : Revue des Marchés Publics Quotidien n° 4496 du vendredi 25 septembre 2026 ;
Date de dépouillement : mardi 6 octobre 2026 - Nombre de plis ouvert : 3 ;
Méthode de sélection : budget déterminé.
Lot unique : sélection d'un maitre d'ouvrage délégué pour la réalisation des études architecturales, techniques et la construction d'un complexe éducatif et administratif au profit de la CARFO sur le site de DAGNOEN.

Soumissionnaires	Notes techniques sur 100	Montant TTC		Rang
		Lu	Corrigé	
AGEM DEVELOPPEMENT	98,25	415 183 000	415 183 000	1er
BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT	95,75	419 991 250	419 991 250	2ème
FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT	94	419 702 400	419 702 400	3ème
Conclusion	***AGEM DEVELOPPEMENT est attributaire provisoire et retenu pour la négociation pour un montant de quatre cent quinze millions cent quatre-vingt-trois mille (415 183 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente-six (36) mois.***			

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert N°2026/034/CNSS/DPSG/DMP pour les travaux de réfection des immeubles de la CNSS (6 lots).
Financement : Fonds Propres CNSS, exercice 2026
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n° 4434 du mercredi 1er juillet 2026
Date de d'ouverture : 30 juillet 2026 - Date de délibération : 23 septembre 2026
Nombre de lot : six (06) lots - Nombre de plis : trente (30)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Ecart	Observations	Rang
	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Montant TTC en F CFA			
<u>LOT 1</u> : Travaux de réfection de 05 villas (V6, V18 VB13, VB18, VB23) à la cité Résidentielle Budget prévisionnel : 15 000 000 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 14 816 544 F CFA TTC Moyenne pondérée : 14 926 617 F CFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 12 687 625 FCFA TTC Limite de tolérance : 12 053 244 F CFA TTC							
VATTB	10 277 736	-	Non évaluée	-	-	Non conforme - Macon n° 2, Peintre n° 2 non fournis ; - Le planning ne prend Pas en compte les taches suivantes : - Béton ; - Béton arme ; - Maçonnerie ; -Pièces administratives (CNF et Attestation RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
E.CO.F	10 831 533	-	12 556 393	-	1 724 860	Conforme	1er
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER	-	11 399 812	-	Non évaluée		Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Électricité ; - Menuiserie métallique et bois ; - peinture ; - Étanchéité.	Non classé
ILZARO BTP SARL	9 970 396	-	Non évaluée	-		Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : -Terrassement ; - Électricité ; -Menuiserie métallique et bois ; -Peinture-revêtement -Étanchéité Planning non fourni	Non classé

DIVINE HAND INGENIEERING	-	10 759 357	-	Non évaluée	-	Non Conforme - La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas compte des travaux suivants : -Réhabilitation de la fosse septique, du puisard et mise en fonction de l'ensemble ; -remblai latéritique compacté ; -reprise de la chape lissée sur surface de la terrasse ; - Électricité.	Non classé
Attributaire provisoire	***E.CO.F pour un montant Hors TVA de dix millions huit cent trente et un mille cinq cent trente-trois (10 831 533) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.***						
LOT 2 : Travaux de réfection de 10 appartements (DA1, DA2, DA3, DA4, DA6, et EA1, EA2, EA3, EA4, EA5) à la cité AN IV A (Peinture, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie métallique et bois) **Budget prévisionnel : 30 000 000F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 23 847 170 F CFATTC Moyenne pondérée : 27 538 868 FCFA TTC** **Montant seuil des offres anormalement basses : 23 408 038 FCFA TTC Limite de tolérance : 22 237 636 FCFA TTC**							
SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL(SOGGEC)	-	25 073 419	-	25 073 419	-	Conforme	2ème
ELEVATION PRO ET WPF SARL	-	22 080 507	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux : -Longrine ; -soubassement ; -Chainage ; -Poutre.	Non classé
VATTB	19 835 550	-	Non évaluée	-	-	Non conforme -Macon n° 2 et Peintre n° 2 non fournis ; Le Planning d'exécution fourni prend en compte les travaux de traitement des fissures qui ne sont pas prévus dans le lot2 -Pièces administratives (CNF et Attestation RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
MASSAIBA SERVICE SARL	-	25 008 436	-	25 008 436	-	Non Conforme - Pièces administratives (CNF et Attestation RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre de relance	Non classé
EFCS SARL	-	22 079 369		Non évaluée	-	Non conforme Le planning d'exécution ne fait pas ressortir l'ordre chronologique des taches à exécuter mais plutôt énumère les ouvrages à réaliser ; - Pièces administratives (ASF ? AJE et DRTSS) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
GROUP YOUNGO BURKINA SARL	-	24 457 329	-	Non évaluée	-	Non conforme - Le Diplôme du Chef de chantier fourni est un master en ingénierie de l'eau et de l'environnement option Génie Civil ien lieu et place d'un diplôme d'ingénieur en bâtiment ; La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Electricité ; -Plomberie ; -Etanchéité ; -La méthodologie d'exécution des travaux prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux : -réalisation de longrine ; - réalisation de linteau et chainage. - Pièces administratives (ASF, ASC, DRTSS et RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
GENIE CONSULT	18 948 305	-	17 798 305	-	-1 150 000	Non Conforme	Non classé

						offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5%	
E.CO. F	20 597 308	-	20 597 308	-	-	Conforme	1er
ZIGARO INTERNATIONAL	-	22 628 046	-	Non évaluée	-	Non conforme - La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'étanchéités ; - Le Planning d'exécution fourni ne prend pas en compte les travaux d'étanchéités	Non classé
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER (SGM)	-	22 170 000	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Electricité ; -Menuiserie métallique et bois ; -peinture ; -Etanchéité	Non classé
DIVINE HAND INGENIEERING	-	21 597 955	-	Non évaluée	-	Non Conforme - La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'électricité. - Le Planning d'exécution fourni prend en compte les travaux suivants qui ne sont pas prévus dans le lot2 : -dépose de portail d'entrée ; -rallonge des poteaux du portail de 50 cm de haut et pose du portail -maçonnerie en agglos de 1*20*40 ; maçonnerie en agglos pleins de 20*20*40 toute au tour de la terrasse d'entrée ; -pose du portail et portillon ; -remblai latéritique compacté ; -reprise de la chape lissée sur surface de la terrasse	Non classé
Attributaire provisoire	***ECOF pour un montant HT de Vingt millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent huit (20 597 308) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.***						
LOT 3 : Travaux de réfection des quatorze villas de la cité de la solidarité de Fada **Budget prévisionnel : 141 395 480 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 134 621 896 1TTC Moyenne pondérée : 138 686 046 FCFA TTC** **Montant seuil des offres anormalement basses : 117 883 139 FCFA TTC Limite de tolérance 111 988 982 FCFA TTC**							
SNGD SARL	-	129 322 90	-	Non évaluée	-	Non conforme -La méthodologie d'exécution des travaux proposée prend en compte des travaux d'étanchéité au Paxalumin qui n'est pas prévu -La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : -du faux plafond ; -Electricité ; -Menuiserie bois. - Le planning ne prend pas en compte les travaux suivants : -Charpente et couverture ; -faux plafond ; -Etanchéité	Non classé
EDEM GROUP	101 364 194	-	Non évaluée	-	-	Non conforme -La méthodologie d'exécution des travaux proposée prend en compte des travaux d'étanchéité a bas du bitume au lieux de la peinture d'étanchéité. ; Le planning ne prend pas en compte les travaux suivants : -terrassement ; - menuiserie bois ; -étanchéité	Non classé
2AB	-	110 282 467	-	Non évaluée	-	Non Conforme Aucune pièces justificative ou preuve de la possession fournie du lot de petits matériels, Caisse à Outils maçon, Caisse à Outils menuisier, Caisse à Outils plombier, Caisse à Outils peintre ; Compacteur ; Vibreur et Bétonnière	Non classé
EFCS SARL	-	122 615 035	-	Non évaluée	-	Non conforme	Non classé

						Le planning d'exécution ne fait pas ressortir l'ordre chronologique des taches à exécuter mais plutôt énumère les ouvrages à réaliser. - Pièces administratives (ASF ? AJE et DRTSS) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	
SOGEBAT-TP SARL	-	135 116 186	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'électricité	Non classé
ZIGARO INTERNATIONAL	-	138 711 803	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Remblai d'apport à l'intérieur de la cour en matériaux sélectionnés, mis en place en couches successives et compactées, avec création de pentes pour l'évacuation des eaux pluviales ; - Fouille pour semelle isolé ; - Fouille en rigole pour semelle filante ; Le Planning d'exécution fourni ne prend pas en compte les travaux suivants : - Remblai d'apport compacté pour soubassement ; - Fouille pour semelle isolé ; - Fouille en rigole pour semelle filante - Remblai d'apport à l'intérieur de la cour en matériaux sélectionnés	Non classé
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER (SGM)	-	104 491 950	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Electricité ; -Menuiserie métallique et bois ; -peinture ; -Etanchéité ; -Charpente couverture faux plafond ; Le planning ne prend pas en compte les travaux de Charpente couverture faux plafond	Non classé
ALVARES INTERNATIONAL SARL	-	132 396 868	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée prend en compte les travaux suivants qui ne sont pas prévus dans le lot 3 ; -étanchéité au Paxalumin -Reprofilage de voie ; -Pièces administratives (ASF, CNSS,AJE, DRTSS,CNF et RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
SOCIETE DE CONSTRUCTION DE GESTION ET D'INVESTISSEMENT (SGCI)	-	135 994 317	-	134 621 896	4 584 300 -5 956 721	Conforme Erreur de sommation du sous total IV électricité du grand point B villa F4 entrainant un écart en plus de 277 500 F CFA HT par villa, soit une variation de 4 584 300 TTC avec un taux de 86,65% ; Application du rabais de 5% sur le montant HT corrigé.	1er
Attributaire provisoire	***SGCI SA pour un montant TTC de Cent trente-quatre millions six cent vingt un mille huit cent quatre-vingt-seize (134 621 896) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.***						
LOT 4 : Travaux de démolition et reconstruction des clôtures des quatorze villas de la cité de la solidarité de Fada Budget prévisionnel : 85 044 165 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 99 539 087 TTC Moyenne pondérée : 90 936 706 FCFA TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 77 296 200 FCFA TTC Limite de tolérance : 73 431 390 FCFA TTC							
SNGD SARL	-	77 248 588	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'électricité.	Non classé
SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL(SOGGEC)	-	80 797 538	-	Non évaluée	-	Non conforme L'agrément technique ne couvre pas la région du Goulmu	Non classé

EDEM GROUP	51 174 115	-	Non évaluée	-	-	Non Conforme Le planning ne prend pas en compte les travaux de terrassement et implantation	Non classé
CAUTIER INTERNATIONAL SERVICE	-	78 064 033	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'électricité	Non classé
2AB	-	66 170 440	-	Non évaluée	-	Non Conforme Aucune pièces justificative ou preuve de la possession fournie du lot de petits matériels, Caisse à Outils maçon, Caisse à Outils menuisier, Caisse à Outils plombier, Caisse à Outils peintre ; Compacteur ; Vibreur et Bétonnière ;	Non classé
SOCIETE PILABRE ET FILS (SOPIF)	54 005 408	-	Non évaluée	-	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux au lot 4. Ce sont : -Menuiserie bois ; -Etanchéité ; -Charpente couverture faux plafond	Non classé
SOGEBAT-TP SARL	-	66 949 111	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux d'électricité.	Non classé
SOTRAC SARL	-	73 757 396	-	73 761 526	4 130	Conforme offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance de 5%	1er
REVOLUTION TECHNOLOGIE (REVOTEC)	-	62 748 264	-	62 748 264	-	Non Conforme Pièces administratives (ASF, AJE, CNF et RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance Offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5%	Non classé
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER	-	62 932 654	-	Non évaluée	-	Non conforme La méthodologie d'exécution des travaux d'exécution prend en compte des travaux de reprofilage qui ne sont pas prévus dans le lot 4.	Non classé
SOCIETE DE CONSTRUCTION DE GESTION ET D'INVESTISSEMENT (SGCI)	-	81 593 224	-	92 995 730	11 402 506	Conforme	2ème
Attributaire provisoire	***SOTRAC SARL pour un montant TTC de Soixante-treize millions sept cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-seize (73 757 396) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.***						
LOT 5 : Travaux de réfection des cinq villas de la cité CNSS de Yako **Budget prévisionnel : 67 178 379 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 64 528 963 TTC Moyenne pondérée : 66 118 613 FCFA TTC** **Montant seuil des offres anormalement basses : 56 200 821 FCFA TTC Limite de tolérance 53 390 780 FCFA TTC**							
SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL	-	56 526 632	-	57 421 170	894 538	Conforme	1er
ELEVATION PRO ET WPF SARL	-	49 522 181	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux : -Longrine ; -soubassement ; -Chainage ; -Poutre.	Non classé
CAUTIER INTERNATIONAL SERVICE	-	57 971 306	-	57 971 306	-	Conforme	2ème
E ZO WK	-	53 734 619	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux : -Longrine ; -soubassement ; -le montage des agglos creux au-dessus du chaînage ;	Non classé

						-Bordure décorative ; Le planning d'exécution ne fait pas ressortir l'ordre chronologique des taches à exécuter mais plutôt énumère les ouvrages à réaliser	
SBUCO-BTP	-	49 700 000	-	Non évaluée	-	Non Conforme Aucune pièces justificative ou preuve de la possession fournie du lot de petits matériels, Caisse à Outils maçon, Caisse à Outils menuisier, Caisse à Outils plombier, Caisse à Outils peintre ; Compacteur ; Vibreur et Bétonnière	Non classé
GROUP YOUNGO BURKINA SARL	-	51 122 905	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : -Plomberie ; -Etanchéité. - Pièces administratives (ASF, ASC, DRTSS et RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
SOTRAC SARL	-	50 977 608	-	50 977 608	-	Non Conforme Offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5%	Non classé
ETTAF	-	49 148 298	-	49 148 298	-	Conforme Offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5%	Non classé
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER	-	49 712 102	-	Non évaluée	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Electricité ; -Menuiserie métallique et bois ; -peinture ; -Etanchéité ; -Charpente couverture faux plafond ; Le planning ne prend pas en compte les travaux de Charpente couverture faux plafond	Non classé
GLOBAL BUILDING SERVICES (GBS)	43 006 888	-	41 656 888	-	-1 350 003	Conforme Offre anormalement basse et non contenue dans le seuil de tolérance de 5%	Non classé
ACI	-	51 740 404	-	Non évaluée	-	Non Conforme Le planning d'exécution ne fait pas ressortir l'ordre chronologique des taches à exécuter mais plutôt énumère les ouvrages à r Pièces administratives (ASF, CNSS,AJE, DRTSS,CNF et RCCM) non fournies dans le délai imparti (04/08/2026) malgré la lettre d relance	Non classé
Attributaire provisoire	SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL (SOGGEC) pour un montant TTC de Cinquante-six millions cinq cent vingt-six mille six cent trente-deux (56 526 632) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.						
<u>LOT 6</u> : Travaux de reprise des toitures des cinq villas de la cité de solidarité de Dédougou **Budget prévisionnel : 17 588 608 F CFA TTC Moyenne des offres retenues : 13 375 389 F CFA TTC Moyenne pondérée : 15 903 320 FCFA TTC** **Montant seuil des offres anormalement basses : 13 517 822 FCFA TTC Limite de tolérance : 12 841 931 FCFA TTC**							
SAHEL CONSTRUCTION RURAL (SCR)	14 240 625	-	Non évaluée	-	-	Non Conforme - La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : -peinture ; -Étanchéité ; -Charpente et couverture ; -Béton enduit-maçonnerie ; -Charpente toiture faux plafond	Non classé
SMC	11 273 325	-	Non évaluée	-	-	Non Conforme La méthodologie d'exécution des travaux prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux : -Ouverture des fouilles ; -Fondation longrine soubassement ; -poteaux chainage ;	Non classé

						-Poutre planchers ; -Les aires de dallage.	
GENIE CONSULT	11 335 075	-	11 335 075	-	-	Conforme Offre anormalement basse mais contenue dans le seuil de tolérance de 5%	1er
ZIGARO INTERNATIONAL	-	13 426 571	-	Non évaluée	-	Non conforme Le Planning d'exécution fourni ne prend pas en compte les travaux suivants : -Béton ; -Enduit ; - Électricité ; - Plomberie.	Non classé
SERVICES GENERAUX ET MOBILIER	-	13 367 306	-	Non évaluée	-	Non conforme Macon 3 ; Menuisier bois 1 et 2 ; Carreleur et chauffeurs n'ont pas été fournis par le soumissionnaire conformément au DAO ; La méthodologie d'exécution des travaux proposée ne prend pas en compte les travaux suivants : - Électricité ; -peinture ; -Étanchéité ; -Charpente couverture faux plafond prévus dans le lot 6 ; Méthodologie non fourni	Non classé
GGC BTP-2A	-	14 100 115	-	Non évaluée	-	Non Conforme Le planning proposé prend en compte des taches qui ne sont pas prévues dans l'exécution des travaux -climatisation ; -plexiglas ; -Le planning d'exécution énumère un ouvrage qui n'existe pas dans le cadre de devis (Toilette) au lieu d'une tâche	Non classé
Attributaire provisoire	***GENIE CONSULT pour un montant HT de Onze millions trois cent trente-cinq mille soixante-quinze (11 335 075) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.***						

COMMUNE DE TO

COMMUNIQUE

Le Président de la commission d'attribution des marchés de la Commune de To porte à la connaissance de l'ensemble des candidats que l'avis de demande de prix N°2026-001/RNDO/PSL/CTO/CCAM du 13 mai 2026 pour les Travaux de construction de deux (02) blocs de onze (11) boutiques de rues + deux (02) locaux de compteurs SONABEL au marché de TO et l'avis N°2026-003/RNDO/PSL/CTO/CCAM du 12 juin 2026 relatif aux travaux de Transformation d'un forage positif en mini AEP à exhaure solaire à la mairie de TO, parus dans le quotidien N°4516 du vendredi 23 octobre 2026, font l'objet d'une erreur matérielle de publication, car ayant déjà parus dans le quotidien **N°4428 du mardi 23 juin 2026, page 69 et 70**. La procédure de passation est terminée et les travaux sont en cours d'exécution.

.

La commune de TO sait compter sur la compréhension de l'ensemble des candidats et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à cette procédure.

Personne Responsable de la Commande Publique

Alexis BADOMA



REGION DU GUIRIKO

CONSEIL REGIONAL

RECTIFICATF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX

N°2026-003/RGRK/CR/CAB/PRCP du 17 juillet 2026 pour l'acquisition et l'installation de kit d'irrigation dans le cadre du projet DER de l'ADCT pour NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE ILLISIBLE SUR LA PAGE DE PUBLICATION dans la REVUE N°4510 du jeudi 15 octobre 2026, Page 49 Date d'ouverture et d'examen des plis : lundi 14 septembre 2026 - Financement : ADCT, gestion 2026.

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
0026 5517 J	AGRO CLEAN GROUP	10 890 000	-	10 890 000	-	Offre anormalement basse	Non classée
0010 0991 C	UNIVERS DISTRIBUTION	-	14 235 520	-	14 235 520	RAS	1er
0024 7644 T	YANN BTP INTERNATIONAL	-	15 340 000	-	15 340 000	RAS	3ième
0015 6845 N	BEKI SERVICES SARL	12 180 600	-	11 780 600	-	Discordance du prix en lettres et prix en chiffres au point 2 du devis quantitatif et estimatif. (Variation de -3,28%)	2ième
Attributaire	*UNIVERS DISTRIBUTION pour un montant de quatorze millions deux cent trente-cinq mille cinq cent vingt (14 235 520) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.*						

M= 16 420 479 0,85 M = 13 957 407 Seuil de tolérance = 13 259 536

FICHE DE SYNTHESE

Référence de la lettre de convocation de la CRAM : N° 2026-00011/MATM/RGRK/CRAM du 12 octobre 2026

Date de dépouillement des offres : jeudi 15 octobre 2026

Nombre de plis reçus : lot 1 = **03**

Source de financement : BUDGET ETAT, GESTION 2026

Activité : 0500243

Lot 1 : Travaux de construction d'un mur de clôture, d'une guérite, d'une cafétéria et d'un parking à *la Direction Régionale de la Famille et de la solidarité du Guiriko annexe Bolomakoté* ; *d'un montant prévisionnel* de : ***Cinquante millions vingt-sept mille quatre cent trente (50 027 430) FCFA HTVA et Cinquante-neuf millions trente-deux mille trois cent soixante-sept (59 032 367) FCFA TTC.***

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
TLM Multi services		58 985 221		58 985 221	**Non Conforme** -N'a pas fourni la procuration -N'a pas fourni 1 pièce administrative (ASF) -Les expériences globales en travaux des deux maçons, du menuisier et du peintre sont insuffisantes -Les expériences dans des travaux similaires des deux maçons, du menuisier, et du peintre sont insuffisantes -N'a pas fourni les CV des deux maçons, du menuiser et du peintre -N'a pas fourni le planning d'approvisionnement	**Non classée** Offre techniquement non conforme
EMF	50 000 000		49 750 550		**Non Conforme** -N'a pas fourni l'Agrément Technique et la procuration -N'a pas fourni 1 pièce administrative (CNF) -Les expériences globales en travaux des deux maçons et du peintre sont insuffisantes -Les expériences dans des travaux similaires des deux maçons et du peintre sont insuffisantes -N'a pas fourni les CV des deux maçons, du menuiser et du peintre -N'a pas fourni le planning d'approvisionnement -N'a pas fourni la méthodologie	**Non classée** Offre techniquement non conforme
WEND-MITIRI (W-M) Sarl		58 900 000		58 899 995	**Conforme** **Correction due à :** **Pour TOTAL V :**	**1er**

					-Erreur de produit à l'item IV.2, (6x116 667=700 002 au lieu de 6x116 667=700 000) avec une variation de +2 et un taux de variation de +0,00% -Erreur de sommation à l'item TOTAL IV, (1 150 002 au lieu de 1 150 000) avec une variation de +2 et un taux de variation de +0,00% -Erreur de produit à l'item V.2, (21x1 333=27 993 au lieu de 21x1 333=28 000) avec une variation de -7 et un taux de variation de -0,00% -Erreur de sommation à l'item TOTAL V, (49 915 250 au lieu de 4 805 500) avec une variation de -7 et un taux de variation de -0,00% -Erreur de sommation à l'item TOTAL HTVA, (19 612 567 au lieu de 49 915 255) avec une variation de -5 et un taux de variation de -0,00% -Erreur de sommation à l'item TVA 18%, (8 984 745 au lieu de 8 984 746) avec une variation de -1 et un taux de variation de -0,00% -Erreur de sommation à l'item TOTAL TTC, (58 899 995 au lieu de 58 900 000) avec une variation de -5 et un taux de variation de -0,00%	
Attributaires	**Lot 1 WEND-MITIRI (W-M) Sarl :** pour un montant de **: Cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze (58 899 995) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**					

FICHE SYNTHETIQUE DE DEPOUILLEMENT

Appel d'Offre Restreint N°2026-001/MFS/RGRK/DRFS-GRK/DPFS-H relatif aux travaux de construction d'un mur de clôture de la Direction Provinciale de la Famille et de la Solidarité du Houet ; Références de l'Autorisation : lettre N°2026-0003123/MFS/CAB du 22 Septembre 2026 ; Financement : Budget de l'Etat 2026 ; Date d'ouverture des offres : 16 Octobre 2026, nombre d'offres reçues : 03 ; date de délibération :26 Octobre 2026

Soumissionnaire	Montant lu en Franc CFA	Montants corrigés en Franc CFA	Observations
WENDIN TOIN (W-T)	17 695 180 HTVA	17 695 180 HTVA	Conforme
YNAKA EQUIPEMENT	20 903 912 TTC	20 903 912 TTC	Non Conforme, non classé ; Garantie de soumission non constitué ; Agrément Technique non fournie malgré la lettre d'invitation pour complément de pièces ; les CV des deux maçons, du menuiser et du peintre ne sont pas fournis ; Manque de l'original des reçus d'achat du matériel ; manque de cachet sur l'attestation de mise à disposition du camion benne
FASO PRESTATION	20 915 004 TTC	20 915 004 TTC	Non conforme, non classé ; Garantie de soumission non constitué ; les pièces administratives (ASF, CNSS et RC) ne sont pas fournies malgré la lettre d'invitation pour complément de pièces ; Manque de cachet sur les attestations de disponibilité du chef de sentier, du maçon, du menuisier et du peintre ; Manque de l'original des reçus d'achat du matériel ; manque de cachet sur l'attestation de mise à disposition du camion benne

Attributaire : WENDIN-TOIN pour un montant de Dix-sept millions six cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt (17 695 180) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

COMMUNE DE BONI

DEMANDE DE PRIX N° 2026-03/RGRK/PTUY/CBN/M/SG/PRCP/CCAM POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UNE MINI ADDICTION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE DE MOUKOUNIEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BONI
FINANCEMENT : Budget Communal *(ressource transférée MEA)*, gestion 2026.
Publication de l'avis : Quotidien n°4508 du mardi 13 octobre 2026
Convocation de la CCAM n° 2026-19/ RGRK/PTUY/CBN/M/SG/PRCP du 15 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : Un (01)
DATE DE DELIBERATION : le 22 octobre 2026

Soumissionnaires	**Montants lus**		**Montants corrigés**		**Observations**	**RANG**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
KGPRES S.A.R.L	21 590 000	-	-	25 476 200	Conforme	1er
Attributaires	***« KGPRES S.A.R.L » pour un montant de vingt-un millions cinq-cents quatre-vingt-dix mille (21 590 000) Francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Rectificatif de la publication du jeudi 15 octobre 2026 de la revue des marchés publics N°4510 Pages 49-50 après prise en compte de la réclamation de Standard Bio-Pharma SA contre la déclaration de son offre comme anormalement basse dans le cadre de ce marché du 19/10/2026.

Demande de prix N°2026-014/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 15/08/2026 pour l' Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'ENEF
FINANCEMENT : BUDGET MSECU, EXERCICE 2026 - DATE DE DEPOUILLEMENT : VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 2026
NOMBRE DE PLIS REÇUS : 04
Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4482 P85 du lundi 07 septembre 2026
Référence de la Convocation de la CAM : N°2026-013/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 10/09/2026,
Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres vendredi, 10 septembre 2026.

Soumissionnaires	**Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'ENEF**				**Observations**
	Montant en Francs CFA lu		**Montant en Francs CFA corrigé**		**- Borne Inférieure : 11 192 855** **- Marge de tolérance de 5% : 10 633 213**
	Montant HTVA	**Montant TTC**	**Montant HTVA**	**Montant TTC**	
STANDARD BIO-PHARMA SA	-	9 872 866	-	-	Conforme 1er
ORAMED SARL	-	10 330 800	-	-	Conforme 2ème
SOTHYM	-	13 639 372		-	Non Conforme

					- La lettre de soumission du soumissionnaire n'est pas conforme à celui prévu dans le dossier d'appel à concurrence. - Absence du formulaire de qualification.
TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	13 996 970	-	-	-	Non Conforme - Non-respect du modèle de l'engagement à respecter le code éthique et de déontologie en matière de commande publique - Absence du formulaire de qualification. - Absence du formulaire de renseignement sur le candidat .
Attributaire	***STANDARD BIO-PHARMA SA pour un montant modifié de Onze millions trois cent cinquante et un mille cinq cent six (11 351 506) francs CFA TTC; avec un délai de livraison de trente (30) jours et soixante-dix (70) jours de validité de l'offre.*** ***La majoration de 14,98% est consécutive à une augmentation des quantités de l'item 7 de 370 et de l'item 74 de 160 pour un montant total de : Un million quatre cent soixante-dix-huit mille six cent quarante (1 478 640) francs CFA TTC.***				

REGION DE L'EST

COMMUNE DE TIBGA

Manifestation d'intérêt pour l'actualisation de la base de données des fournisseurs de la commune de Tibga pour les demandes de cotation de 2026-2027 - Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 10 septembre 2026
Nombre de plis reçus : quatorze (14) plis - Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N°4481 du vendredi 04 septembre 2026.
Financement : Sans objet - Référence de la lettre d'invitation : N°2026-22/REST/PGRM/CTBG/SG du 07 septembre 2026.
Plusieurs lots :
Lot1 : Réparation de matériels de transport de véhicules à quatre (04) roues ;
Lot2 : Prestation de restauration ;
Lot3 : Acquisition de matériels de transport de véhicules à deux (02) roues (engins à deux roues).

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	Pièces administratives			Contacts	Observations
		Registre de Commerce	Identifiant Financier Unique (IFU)	Agrément		
LOT1 : REPARATION DE MATERIELS DE TRANSPORT DE VEHICULES A QUATRE (04) ROUES						
01	GARAGE SOUGRI NOOMA	BF FDG 20214 AO 11	00052866 D	OK	70137137/78270435	Recevable
02	GARAGE TECHNO SERVICE	BF OUA 2013 1359	00046173 D	OK	70258021/78900414	Recevable
03	MECANIQUE ET EQUIPEMENT OUEDRAOGO	BF OUA 2020 B7182	00141387 P	OK	58795858/71644778	Recevable
04	GARAGE SOUGR NOOMA	BF FDG 2014 AO73	00055469 R	OK	70293832/78182551	Recevable
05	SERVICE GENERAL-WEND LAMITA	BF FDG 2008 A51	00018411 S	NF	70337657/74977797	Recevable
06	SIDBEWENDIN AMIR SERVICE	BF OUA 2021 B 001 2023 B13 17191	00220370Y	NF	70617005/76256233	Recevable
07	SOKAGI SERVICES SARL	BF OUA 01 2023 B13 08219	0020600F	NF	71987787/76488388	Recevable
08	SIENDO MULTI SERVICES SARL	BF OUA-01 2025 B13 20410	00295310M	NF	76998613	Recevable
09	YILDA SARL	BF OUA 01 2024 B13 03383	00228529E	NF	73071313/06640927	Recevable
10	SAHEL BUSINESS	BF OUA 01 2022 B136020	00180823B	NF	74292904/60623824	Recevable
11	ESONEF SARL	BF OUA 01 2025 B12 03591	00262923G	NF	65353735/73396969	Recevable
12	YENTANDI SERVICES	BF BGD 2019 A 040	00125024F	NF	60214541/78795001	Recevable
LOT2 : PRESTATION DE RESTAURATION						
01	RESTAURANT GRACE DIVINE PEGDWENDE	BF-FDG-2025-C-00003	00256814F	NF	06130523	Recevable
02	RESTAURANT LE PARC DES PRINCES	BF FDG 2015 AO 52	00065424 D	NF	70057143/75807595	Recevable
03	SIDBEWENDIN AMIR SERVICE	BF OUA 2021 B 001 2023 B13 17191	00220370Y	NF	70617005/76256233	Recevable
04	SOKAGI SERVICES SARL	BF OUA 01 2023 B13 08219	0020600F	NF	71987787/76488388	Recevable
05	SIENDO MULTI SERVICES SARL	BF OUA-01 2025 B13 20410	00295310M	NF	76998613	Recevable
06	YILDA SARL	BF OUA 01 2024 B13 03383	00228529E	NF	73071313/06640927	Recevable
07	SAHEL BUSINESS	BF OUA 01 2022 B136020	00180823B	NF	74292904/60623824	Recevable
08	ESONEF SARL	BF OUA 01 2025 B12 03591	00262923G	NF	65353735/73396969	Recevable
09	YENTANDI SERVICES	BF BGD 2019 A 040	00125024F	NF	60214541/78795001	Recevable
LOT3 : ACQUISITION DE MATERIELS DE TRANSPORT DE VEHICULES A DEUX (02) ROUES (ENGINS A DEUX ROUES)						
01	GARAGE SOUGRI NOOMA	BF FDG 20214 AO 11	00052866 D	OK	70137137/78270435	Recevable
02	GARAGE TECHNO SERVICE	BF OUA 2013 1359	00046173 D	OK	70258021/78900414	Recevable
03	MECANIQUE ET EQUIPEMENT OUEDRAOGO	BF OUA 2020 B7182	00141387 P	OK	58795858/71644778	Recevable
04	SERVICE GENERAL-WEND LAMITA	BF FDG 2008 A51	00018411 S	NF	70337657/74977797	Recevable
05	SIDBEWENDIN AMIR SERVICE	BF OUA 2021 B 001 2023 B13 17191	00220370Y	NF	70617005/76256233	Recevable
06	SOKAGI SERVICES SARL	BF OUA 01 2023 B13 08219	0020600F	NF	71987787/76488388	Recevable
07	SIENDO MULTI SERVICES SARL	BF OUA-01 2025 B13 20410	00295310M	NF	76998613	Recevable
08	YILDA SARL	BF OUA 01 2024 B13 03383	00228529E	NF	73071313/06640927	Recevable
09	SAHEL BUSINESS	BF OUA 01 2022 B136020	00180823B	NF	74292904/60623824	Recevable

10	ESONEF SARL	BF OUA 01 2025 B12 03591	00262923G	NF	65353735/73396969	Recevable
11	YENTANDI SERVICES	BF BGD 2019 A 040	00125024F	NF	60214541/78795001	Recevable

REGION DE L'EST

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/REST/PTAP/C-PTG du 13 juillet 2026 relative à l'acquisition de vivres au profit des personnes déplacées de la commune de Partiaga - Financement : Budget communal (Fonds propre), gestion 2026 - Date de dépouillement : 27 août 2026.
Convocation de la CCAM : Lettre N°03/REST/PTAP/CR-PTG/SG du 24/08/2026 - Date de délibération : 27 août 2026.
Nombre de concurrents : deux (02) - Nombre de plis: deux (02) - Revue des marchés publics : Quotidien N°4468 du mardi 18 août 2026.

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HT	TTC	HT	TTC		
1	ETABLISSEMENT YANFUOMA	16 000 100 HTVA	18 880 000 TTC		18 880 118 TTC	Conforme.	1er
2	YENTANDI SERVICES	16 225 000 HTVA	-			Conforme.	2e
Attributaire	***ETABLISSEMENT YANFUOMA pour un montant de (16 000 100) francs CFA HTVA seize millions cent et après augmentation des quantités de 15% à 18 880 118 FCA HTVA dix-huit millions huit cent quatre-vingt mille cent dix-huit les nouvelles quantités sont de 573 sacs de maïs et 254 sacs de sorgho blanc avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***						

RÉGION DES KOULSE

Rectificatif du quotidien N° 4516 – Vendredi 23 octobre 2026, Page 24 (erreur sur l'intitulé du lot 6)

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° 2026-01 /MESFPT/RKLS/DRESFPT,du 16 Septembre 2026 relative à pour l'acquisition de matières d'œuvre au profit de la direction régionale de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique des Koulsé.
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 ; Crédits délégués régionaux.
Publication de l'avis : Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Burkina N° 4489 - Mercredi 16 Septembre 2026 ; pages 64-65 - Date d'ouverture : 30 Septembre 2026
Reference de la convocation de la CRAM: N°2026-1391/ MATM/RKLS/GKYA/SG du 28/09/2026 convoquant les membres pour le 30 Septembre 2026. Date d'ouverture : Mercredi 30 Septembre 2026
Reference de la convocation de la sous-commission technique: N°2026-1392/MATM/RKLS/GKYA/SG du 28/09/2026 convoquant les membres pour le 1er Octobre 2026.
Reference de la convocation de la CRAM : n°2026-1421/ MATM/RKLS/GKYA/SG du 1er/10/2026 convoquant les membres pour la délibération le Jeudi 08 Octobre 2026 - Nombre de plis reçus : 06

Au lieu de: Lot 3 Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement et le Baccalauréat au profit du CETFP Agricole de l'Amitié Abraysienne de Boussouma
***LIRE :* Lot 6 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement au profit du CETFP de Kaya**

N°	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 6 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement au profit du CETFP de Kaya							
1	RBM ROYAL SERVICE	3 127 000		3 592 923		Conforme pour l'essentiel Augmentation de quantités : •Item 4 : Quantité initiale : 5, Augmentation : 7, Quantité corrigées : 12, Incidence financière : +42 000 •Item 5 : Quantité initiale : 2, Augmentation : 7, Quantité corrigées : 9, Incidence financière : +42 000 •Item 6 : Quantité initiale : 5, Augmentation : 5, Quantité corrigées : 10, Incidence financière : + 30 000 •Item 15 : Quantité initiale : 2, Augmentation : 5, Quantité corrigées : 7, Incidence financière : +245 000 •Item 16 : Quantité initiale : 1, Augmentation : 5, Quantité corrigées : 6, Incidence financière : +210 000 Total HT : 465 923 Soit une variation de 14 ,9%	1er
ATTRIBUTAIRE	***RBM ROYAL SERVICE pour un montant HT de Trois millions cinq cent quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt-trois (3 592 923) francs CFA avec un délai de livraison de Quarante-cinq (45) jours.***						

REGION DES KOULSE

Demande de prix N° 2026-001-RCND/PNMT/M/PRCP du 07/08/2026 relative à acquisition de matériel et mobilier de bureau et de matériel informatique au profit de la commune de Nagbingou.
Financement : Budget Communal (Fond propre), exercice 2026
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°4477 du Lundi 31 Août 2026 page 65
Convocation de la CAM : Lettre N° 2026- 01/RCND/PNMT/PRCP du 08/07/2025
Date d'ouverture des plis : 09 Septembre 2026
Nombre de plis reçus : LOT 1: 07 et LOT 2 :02
Date de délibération : 12 Septembre 2026
Lot 1 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la commune de Nagbingou.
Enveloppe prévisionnelle (E) : 11 315 745 Moyenne arithmétique (E) : 9 706 707
P=0,6*E + 0,4*M P= 10 672 129
0,85*P= 9 071 309 1,15*P= 12 272 948

Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

GEC-TRA SARL	8 410 000	9 923 800	8 410 000	9 923 800	1er	RAS
BONA DISTRIBUTION	8 700 000	10 266 000	8 700 000	10266000	2e	RAS
SAFI MULTI SERVICE	9 565 114	11 286 835	9 565 114	11 286 835	3e	RAS
ECOPRESS	6 975 000	8 230 500	6 975 000	8 230 500	-	Non Conforme Offre anormalement bas -Manque de pièces administives
FACOBAT	7 800 000	9 204 000	7 800 000	9 204 000	-	Non Conforme Offre anormalement bas -Manque de pièces administives
ZIBO AB ET AB TRADING COMPANY	7 841 000	9 252 380	7 841 000	9 252 380	-	Non conforme pour absence de garantie de soumission
ECLAIR MULTI SERVICE	11 314 800	13 351 464	11 314 800	13 351 464	-	-Non conforme pour absence de garantie de soumission -Hors enveloppe
Attributaire provisoire :	***Lot 1 : L'entreprise Générale des Entreprises de Commerce et des Travaux(GEC-TRA) attributaire pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la commune de Nagbingou pour un montant de neuf millions neuf cent vingt-trois mille neuf cent (9 923 900) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours. Des Augmentations ont été effectuées sur : Item 2:1 unités 1 Item 8: 2 unité : unité. Item 13 : 1 unités Item 15: 2 unités. Le montant de l'augmentation est de un million quatre-vingt-cinq mille (1.085.000) F CFA HTVA Le nouveau montant est : Neuf millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille(9.495.000) F CFA HTVA soit Onze millions deux cent quatre mille cent : (11.204.100) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.***					
Lot 2 : Acquisition de matériel informatique au profit de la mairie de Nagbingou.						
BONA DISTRIBUTION	2 400 000	2 832 000	2 400 000	2 832 000	1e	Conforme
SAFI MULTI SERVICE	2 510 500	2 962 390	2 510 500	2 962 390	2e	Conforme
Attributaire provisoire :	***Lot 2 : l'entreprise BONA DISTRIBUTION attributaire pour l'acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Nagbingou pour un montant de deux millions huit cent trente-deux mille (2 832 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.***					

FICHE SYNTHETIQUE
Objet : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit de la commune de Sabcé
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 28 Septembre 2026
Nombre de plis reçus : Trois (03) plis pour le lot 1 et neuf (09) plis pour le lot 2
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4490 du 17 Septembre 2026
Financement : Budget communal gestion 2026
Référence de la lettre d'invitation : N°2026- 46/RKLS/PBAM/CSBS/PRCP du 23 septembre 2026

Lot 1 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des CEEP de la Commune de Sabcé

Soumissionnaire	**Montant lu en F CFA HTVA**	**Montant lu en F CFA TTC**	**Montant corrigé en F CFA HTVA**	**Montant corrigé en F CFA TTC**	**Observations**	**Classement**
ECM	6 781 000		6 781 000		Conforme	1er
E.P .W Sarl	7 358 300		7 358 300		Conforme	2è
E.S.B	7 893 000		7 893 000		Conforme	3è
Attributaire provisoire : Lot 1 : ECM pour un montant six millions sept cent quatre-vingt et un mille (6 781 000) FCFA HTVA soit huit millions mille cinq cent quatre-vingt (8 001 580) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq ((45) jours						
Lot 2 : Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires et du secondaire de la commune de Sabcé						
SAR Distribution	11 950 000		11 950 000		Non conforme Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif : Reference de la demande de prix non conforme - Bordereau des prix et devis quantitatif : Objet de la demande de prix non conforme (Acquisition de photocopieuses et de matériels de communication au profit de la mairie de Komsilga)	Non classé
AHDOU Réalisation Sarl	10 018 000		10 018 000		conforme	2è
ECM	10 205 000		10 205 000		conforme	3è
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	9 671 000		9 671 000		conforme	1er
HLD	9 800 400		9 800 400		Non conforme -Formulaire du renseignement sur le candidat non renseigné -Code d'éthique et de déontologie en matière de la commande publique non conforme au dossier	Non classé
EPW Sarl	10 806 000		10 806 000		conforme	4è

ESB	11 425 299		11 425 299		conforme	5è
EGCA		14 502 200		14 502 200	conforme	6è
EGNAF	10 834 000		10 834 000		Code d'éthique et de déontologie en matière de la commande publique non conforme au dossier Lettre de soumission non conforme (absence de référence et de destinataire)	Non classé
Attributaire provisoire : Lot 2 : MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL pour un montant de neuf millions six cent soixante-onze mille (9 671 000) FCFA HTVA soit onze millions quatre cent onze mille sept cent quatre-vingt (11 411 780) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours						

Demande de Prix N°2026-007/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 03 septembre 2026 pour les travaux de réalisation et de réhabilitation de forages au profit de la commune de Kongoussi en cinq (05) lots.
- Financement : Budget Communal (Fonds propres, Fonds PREGOLS, Fonds SYNAD, Transfert MENAPLN et MSHP), Gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4504 du mercredi 07 octobre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026_23 /RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 12 octobre 2026
- Date de dépouillement : d'ouverture de plis : vendredi 16 octobre 2026 -
-Nombre de dossier payé : lot1 : deux (02), lot2 : deux (02), lot3 : deux (02), lot4 : un (01), lot5 : un (01)
- Nombre de plis reçus : lot1 : deux (02), lot2 : deux (02), lot3 : deux (02), lot4 : un (01), lot5 : un (01)

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine sur le site du centre de tri de déchets du secteur n°1 de Kongoussi
Montant prévisionnel (E) : 7 600 000 FCFA TTC

Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
FASO EMERGENCE, arrivée le 16/10/2026 à 8h 21 mn	5 000 000		-		NC	Non conforme : Une seule personne déclarée à la CNSS ; -Les attestations de BAC+4 (Master I) fournie pour les conducteurs des travaux non conforme au DDP qui demande BAC+5 ; -Les attestations de BAC +4 de tous les conducteurs de travaux non probant Camion benne fournie pour tous les trois (03) lots en lieu et place de foreuse montée sur un camion ; -Facture pour achat de matériel de construction fournie non légalisée ; - Méthodologie des travaux non signé ; -Planning d'exécution des travaux non conforme au canevas du dossier ; Formulaire de renseignement non respecté (ancien formulaire utilisé) ; -Formulaire de la caution non respecté -Modèle d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de la commande publique non respecté -L'activité exercée sur les pièces administratives est le commerce général, de détail en magasin spécialisé de livres, journaux et articles divers -Discordance du numéro RCCM sur les pièces administratives (BF KDG 2013 A220) et sur le certificat de travail du personnel et les pieds de page (BF KDG 01 -2025 M00503).
CHRIS FORAGE, arrive le 16/10/2026 à 8h 30 mn		5 894 808	4 995 600	5 894 808	1er	Conforme
Attributaire	***Lot 1 : CHRIS FORAGE pour un montant de quatre millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent (4 995 600) FCFA en HTVA soit cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent huit (5 894 808) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***					

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CSPS de Mogodin au profit de la commune de Kongoussi
Montant prévisionnel (E) : 5 700 000 FCFA TTC

Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observation**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
FASO EMERGENCE, arrivée le 16/10/2026 à 8h 21 mn	3 750 000		-		NC	Non conforme : Une seule personne déclarée à la CNSS -Les attestations de BAC+4 (Master I) fournie pour les conducteurs des travaux non conforme au DDP qui demande BAC+5 -Les attestations de BAC +4 de tous les conducteurs de travaux non probant ; -Camion benne fournie pour tous les trois (03) lots en lieu et place de foreuse montée sur un camion -Facture pour achat de matériel de construction fournie non légalisée ; -Méthodologie des travaux non signé -Planning d'exécution des travaux non conforme au canevas du dossier Formulaire de renseignement non respecté (ancien formulaire utilisé)

						Formulaire de la caution non respecté -Modèle d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de la commande publique non respecté -L'activité exercée sur les pièces administratives est le commerce général, de détail en magasin spécialisé de livres, journaux et articles divers -Discordance du numéro RCCM sur les pièces administratives (BF KDG 2013 A220) et sur le certificat de travail du personnel et les pieds de page (BF KDG 01 -2025 M00503).
CHRIS FORAGE, arrive le 16/10/2026 à 8h 30 mn		4 488 130	3 803 500	4 488 130	1er	Conforme
Attributaire	***Lot 2 : CHRIS FORAGE pour un montant de trois millions huit cent trois mille cinq cent (3 803 500) FCFA en HTVA quatre millions quatre cent quatre-vingt-huit mille cent trente (4 488 130) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***					
Lot 3 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CEEP de Lioudougou au profit de la commune de Kongoussi Montant prévisionnel (E) : 5 700 000 FCFA TTC						
FASO EMERGENCE, arrivée le 16/10/2026 à 8h 21 mn	3 750 000		-			Non conforme : Une seule personne déclarée à la CNSS -Les attestations de BAC+4 (Master I) fournie pour les conducteurs des travaux non conforme au DDP qui demande BAC+5 -Les attestations de BAC +4 de tous les conducteurs de travaux non probant ; -Camion benne fournie pour tous les trois (03) lots en lieu et place de foreuse montée sur un camion -Facture pour achat de matériel de construction fournie non légalisée ; -Méthodologie des travaux non signé -Planning d'exécution des travaux non conforme au canevas du dossier Formulaire de renseignement non respecté (ancien formulaire utilisé) Formulaire de la caution non respecté -Modèle d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de la commande publique non respecté -L'activité exercée sur les pièces administratives est le commerce général, de détail en magasin spécialisé de livres, journaux et articles divers -Discordance du numéro RCCM sur les pièces administratives (BF KDG 2013 A220) et sur le certificat de travail du personnel et les pieds de page (BF KDG 01 -2025 M00503).
CHRIS FORAGE, arrive le 16/10/2026 à 8h 30 mn		4 488 130	3 803 500	4 488 130	1er	Conforme
Attributaire	***Lot 3 : CHRIS FORAGE pour un montant de trois millions huit cent trois mille cinq cent (3 803 500) FCFA en HTVA quatre millions quatre cent quatre-vingt-huit mille cent trente (4 488 130) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					
Lot 4 : Travaux de réhabilitation d'un (01) forage à l'école de Nongsom mossi au profit de la commune de Kongoussi Montant prévisionnel (E) : 1 719 528 FCFA TTC						
CHRIS FORAGE, arrive le 16/10/2026 à 8h 30 mn		1 639 020	1 389 000	1 639 020	1er	Conforme
Attributaire	***Lot 4 : CHRIS FORAGE pour un montant d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille (1 389 000) FCFA en HTVA soit un million six cent trente-neuf mille vingt (1 639 020) francs TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***					
Lot 5 : Travaux de rehabilitation d'un (01) forage au CSPS de Loagha au profit de la commune de Kongoussi Montant prévisionnel (E) : 1 950 283 FCFA TTC						
CHRIS FORAGE, arrive le 16/10/2026 à 8h 30 mn		1 639 020	1 389 000	1 639 020	1er	Conforme
Attributaire	***Lot 5 : CHRIS FORAGE pour un montant d'un million trois cent quatre-vingt-neuf mille (1 389 000) FCFA en HTVA soit un million six cent trente-neuf mille vingt (1 639 020) francs TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Demande de prix DDPX N° 2026-035/MS/SG/ CHR-KAYA /DG/PRCP du 25/09/2026 pour l'acquisition, installation et mise en service d'une fibre optique au profit du centre hospitalier régional de Kaya.
Publication de l'avis : Quotidien n° 4500, page 47 du Jeudi 1er /10/2026
Lettre de convocation de la commission : 2026-035/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 07/10/2026
Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2026
Date de dépouillement : 12 octobre 2026
Nombre de lots : un (01)
Nombre de plis reçus : Deux (02)
Lot unique : Acquisition, installation et mise en service d'une fibre optique au profit du centre hospitalier régional de Kaya.
Tableau de détermination des bornes

Montant prévisionnel	**17 000 000**
Total des offres techniquement et financièrement conformes	**32 754 800**
Moyenne des offres	**16 315 939**
Moyenne pondéré	**16 750 960**
Borne inférieure	**14 238 316**
Seuil de tolérance	**13 526 400**

N°	Soumissionnaires	Montant hors taxes lu	Montant hors taxe corrigé	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations	Classement
1	GIT-COM	13 398 305	13 398 305	15 810 000	15 810 000	Conforme	1er
2	PRODITEK SARL	14 360 000	14 360 000	16 944 800	16 944 800	Conforme	2ème
Attributaire Provisoire	***GIT-COM pour un montant toutes taxes comprises de quinze millions huit cent dix mille (15 810 000) francs CFA et un montant toutes taxes comprises de seize millions neuf cent vingt-trois mille neuf cent vingt (16 923 920) après des quantités des items 1 (+190), 2 (+1), 3 (+2), 4 (+1), 7 (+4), 12 (+1),13 (+1), 17 (+1) et 18 (+4) soit une variation de 7% avec un délai de d'exécution de soixante (60) jours***						

REGION DES KOULSE

Demande de prix n°2026-04/CMNE/M/PRCP du 29 septembre 2026 pour acquisition de divers mobiliers au profit de la commune de Mané ; Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4498 du mardi 29 septembre 2026 ; convocation de la CCAM **:** N°2026-40/CMNE/M/PRCP du 05/10/2026 ; Date de dépouillement : 08 Octobre 2026 ; Date de délibération :08 Octobre 2026 ; Nombre des soumissionnaires : 30 ; source de financement : Budget communal (Fonds propres), Exercice 2026.

Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Mairie
Montant prévisionnel =25 000 000 TTC
Moyenne=22 850 540 ; 0.85M (BI)= 19 422 959 ; Offre anormalement élevé= 26 278 121 ;
Seuil de tolérance (0.95 BI) = 18 451 811

SOUMISSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AIEC/SARL	15 875 000		15 875 000	-	**Non Conforme** : Spécification technique de l'item 1 : chaise simple non conforme. Tole lourd de 2,5mm proposée contre 25mm demandé	Non classée
URANUS TECHNOLOGY	15 410 800	18 184 744	15 410 800	18 184 744	**Non Conforme** : Le formulaire de déclaration de garantie de soumission est estampillé par le cachet de « KORMABA MULTI SERVICES », le reçu d'achat du dossier non fourni	Non classée
HABIB TRADING INTERNATIONAL	17 325 000	20 443 500	17 325 000	20 443 500	**Conforme pour l'essentiel**	7e
E.D.B. T	16 225 000	-	16 225 000		**Conforme pour l'essentiel**	5e
LKD EMPIRE SARL	20 325 000	-	20 325 000	-	**Non conforme** Moyen matériel non fournie (absence d'attestation de mise à disposition du camion et carte grise non légalisée)	Non classée
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	15 720 000	-	15 720 000		**Conforme pour l'essentiel**	2e
S.G.B.T. P	15 700 000	18 526 000	15 700 000	18 526 000	**Non conforme** Spécification technique non fournie	Non classée
ICE EXPERTISE INNOVATION	15 595 000	-	15 595 000	-	**Non Conforme** Offre anormalement base en deçà du seuil de tolérance	Non classée
TAWENDYAM MED TRADING	16 110 000	-	16 110 000		**Conforme pour l'essentiel**	3e
JEHO NISSI SARL	15 850 500	18 703 590	15 850 500	18 703 590	**Non conforme** Moyen matériel non fourni	Non classée
ALIBABA'S ACTION SARL	15 300 000	-	15 700 000	-	**Conforme pour l'essentiel** Correction du montant en chiffre conformément au montant en lettre de l'item 5 (1 300 000) Augmentation des quantités de l'Item 3 : quantité initiale 200 ; quantité augmenté 50, nouvelle quantité : 250, soit 2 000 000 F CFA d'incidence financière Offre dans le seuil de tolérance	1er
YENTANDI SERVICES	16 195 000	19 110 100	16 195 000	19 110 100	**Conforme pour l'essentiel**	4e
BAHANMA SERVICES	19 875 000	-	19 875 000		**Conforme pour l'essentiel**	8e
AP.MA	16 117 000	-	16 117 000		**Non conforme** Moyen matériel non fourni	Non classée
KORMABA MULTI SERVICES	15 529 600	-	15 529 600		**Non conforme** Camion immatriculé 2914 E7 03 appartenant à KOANDA Malick est déjà mis à la disposition de l'entreprise « URANUS TECHNOLOGY » pour le même lot. Reçu d'achat du dossier non fourni	Non classée
HARIF HICHAM GROUP	16 947 500	-	16 947 500		**Conforme pour l'essentiel**	6e
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***ALIBABA'S ACTION SARL pour un montant de : dix-sept millions trois cent mille (17 300 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de quantité de 13,07% (item 3 Chaise visiteur : quantité initiale : 200 ; quantité augmenté 50, nouvelle quantité : 250) pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%.***					

Lot 2 : Acquisition de mobiliers médicaux au profit du CSPS de Goassa et de la maternité de Saorzi. Montant prévisionnel =15 254 237 HT Moyenne = 14 219 992 ; 0.85 MI (BI) = 12 086 993 ; Offre anormalement élevé=16 352 991 ; Seuil de tolérance (0.95 BI) = 11 482 643 HT						
TAWENDYAM MED TRADING	11 757 000	-	11 757 000	-	**Conforme pour l'essentiel** Offre dans le seuil de la tolérance. Item 2 : quantité initiale 04 ; quantité augmenté 6, nouvelle quantité : 10 Item 6 : quantité initiale 06 ; quantité augmenté 1, nouvelle quantité : 7 Item 11 : quantité initiale 09 ; quantité augmenté 10, nouvelle quantité : 19. Soit une incidence financière de 1 645 000 F CFA	1er
JEHO NISSI SARL	11 593 500	13 680 330	11 593 500	13 680 330	**Non conforme** Moyen matériel non fourni	Non classée
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	12 692 500	13 300 000	12 692 500	13 300 000	**Conforme pour l'essentiel**	2e
MEO VISION SARL	12 892 500	13 500 000	13 232 500	13 840 000	**Conforme pour l'essentiel** Correction de la discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre des items 1,7,8,9,10,12 Offre dans le seuil de la tolérance	3e
WEND – DAABO SERVICES SWG	12 992 500	-	12 992 500	-	**Conforme pour l'essentiel**	4e
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***TAWENDYAM MED TRADING (TMT) pour un montant de: treize millions quatre cent deux mille (13 402 000) francs CFA HTVA, avec une augmentation de 13,9 % (Item 2: quantité initiale 04; quantité augmenté 6, nouvelle quantité: 10. Item 6: quantité initiale 06; quantité augmenté 1, nouvelle quantité: 7. Item 11: quantité initiale 09; quantité augmenté 10, nouvelle quantité: 19) pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%***					
Lot 3 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit de la commune de Mané. Montant prévisionnel =9 000 000 TTC ; Moyenne= 8 290 213, 0.85 M (BI)= 7 046 681, Offre anormalement élevé= 9 533 745, Seuil de tolérance (0.95 BI) = 6 694 346 TTC						
AIEC/SARL	5 650 000	-	5 650 000	-	**Non Conforme** Offre anormalement base en deçà du seuil de tolérance	Non classé
HABIB TRADING INTERNATIONAL	6 105 000	7 203 900	6 105 000	7 203 900	**Conforme pour l'essentiel**	4e
MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	5 723 000	-	5 723 000	-	**Conforme pour l'essentiel** Offre anormalement basse mais reste dans le seuil de la tolérance Item 3 : quantité initiale 110 ; quantité augmenté 20, nouvelle quantité : 130	1er
E.D.B. T	5 680 000	-	5 680 000		**Non Conforme** Attestation de mise à disposition du camion non signé par le propriétaire	Non classée
SGBTP	5 555 000	6 554 900	5 555 000	6 554 900	**Non Conforme** Offre anormalement base en deçà du seuil de tolérance	Non classée
ICE EXPERTISE INNOVATION	6 350 000	-	6 350 000	-	**Conforme pour l'essentiel**	4e
BECK SARL	5 930 000	-	5 930 000	-	**Conforme pour l'essentiel**	2e
JEHO NISSI SARL	4 910 000	5 793 800			**Non conforme** Moyen matériel non fourni	Non classée
POTECHBO	6 300 000	-	6 300 000	-	**Non Conforme** Attestation de mise à disposition du camion non fournie	3e
AP.MA	4 985 000	-	4 985 000	-	**Non conforme** Moyen matériel non fourni	Non classée
YENTANDI SERVICES	7 150 000	8 437 000	7 150 000	8 437 000	**Conforme pour l'essentiel**	5e
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL, pour un montant de: six millions quatre cent soixante-neuf mille (6 469 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de quantité de 13,03% (item 3 Table banc: quantité initiale:110; nouvelle quantité:130) pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Avec une augmentation de la garantie de bonne exécution à 40%.***					

REGION DU NAZINON

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/RNZN/PNHR/CPO/PRM POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PO.
FINANCEMENT : Budget communal-PREGOLS, gestion 2026.
PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°4496 du vendredi 25 septembre 2026, page 90.
DATE DE DEPOUILLEMENT : 05 octobre 2026 - DATE DE DELIBERATION : 05 octobre 2026
NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : quatre (04)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé			

LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) FORAGES A YARO ET AU SECTEUR 1
BI = 6 251 044 TTC BS = 8 457 294 FCFA TTC LT = 5 938 491 FCFA TTC
NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses.
Tolérance borne inférieure : 0,95 BI
Enveloppe : 8 000 000 FCFA TTC

01	SOGEI BTP	5 000 500	5 900 590	-	-	-	-	Non Conforme (offre anormalement base malgré la limite de tolérance) lire cinq millions cinq cent francs en lettre au lieu de 5 500 000 francs en chiffre
02	OUMMI SERVICE SARL	5 000 000	5 900 000	-	-	-	-	Non Conforme (offre anormalement base malgré la limite de tolérance)
03	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA ET FRERES	4 845 000	5 717 100	5 945 000	7 015 100	-	-	Non Conforme (offre anormalement base malgré la limite de tolérance) Item 4.3: réhabilitation d'un forage à Yaro: lire un million deux cent cinquante mille en lettre au lieu de 700 000 en chiffre. Item 4.3: réhabilitation d'un forage au secteur 2: lire un million deux cent cinquante mille en lettre au lieu de 700 000 en chiffre
04	SAPA	5 700 000	6 726 000				1er	Conforme

LOT 2 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE POSITIF, EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE PO
BI = 4 593 862 FCFA TTC BS = 6 215 225 FCFA TTC LT = 4 364 169 FCFA TTC
NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses.
Tolérance borne inférieure : 0,95 BI
Enveloppe : 5 590 817 FCFA TTC

01	OUMMI SERVICE SARL	4 350 000	5 133 000	-	-	-	2ème	Conforme
02	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA ET FRERES	4 520 000	5 333 600	-	-	-	3ème	Conforme
03	SAPA	4 160 000	4 908 800	-	-	-	1er	Conforme
Attributaires		***Lot 1: SAPA pour un montant de cinq millions sept cent mille (5 700 000) francs CFA HTVA et de six millions sept cent vingt six mille (6 726 000) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 45 jours.*** ***Lot 2: SAPA pour un montant de quatre millions cent soixante mille (4 160 000) francs CFA HTVA et de quatre millions neuf cent huit mille huit cent (4 908 800) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 45 jours.***						

REGION DE OUBRI

Demande de Prix : N°2026-009/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP du 24/09/2026, relative à l'acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Sourgoubila - Financement : Budget Communal/(transfert MENAPLN + Fonds propres), Gestion 2026.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4498 du Mardi 29 septembre 2026.
Convocation de la CCAM : N°2026-005/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 06 Octobre 2026.
Date de dépouillement : 09 Octobre 2026 - Nombre de plis reçus dans les délais : 4 - Nombre de plis reçus hors délais : 00
Date de délibération : 09 Octobre 2026

SOUMISSIONNAIRES	LOT	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
LAWAL SERVICE INTERNATIONAL SARL	-	8 698 000	8 698 000	-	-	Conforme	1er
SEREK SERVICES	-	5 380 100	5 380 100	-	-	Non Conforme : Echantillon de l'équerre proposé : base non graduée de 0 à 8,5 cm. Mauvaise qualité de l'ardoise proposée. Double décimètre : graduation d'un côté de 0 à 20 cm et de l'autre côté 0 à 8 INCH et non en cm. Trousse mathématique : les équerres non graduées en cm (graduation en TENTHS	-

						Offre déclarée anormalement basse et en déca de la marge de tolérance	
KOULSONDE DISTRIBUTION SARL	-	11 987 000	11 987 000	-	-	Conforme : Absence de l'acte d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique Absence de toutes les pièces administratives à compléter après le délai de 72h ouvrables (non classé)	-
ICE EXPERTISE INNOVATION	-	8 948 350	8 948 350	-	-	Conforme	2ème
ATTRIBUTAIRE	*Lot unique LAWAL SERVICE INTERNATIONAL SARL pour un montant de Neuf millions neuf cent quatre vingt quinze mille (9 995 000) Francs CFA HTVA après une augmentation de 14,91%, soit Itèm 6 : 300 unités ; Itèm 8 : 300 unités ; Itèm 9 : 300 unités ; Itèm 13 : 1 000 unités ; Itèm 16 : 470 unités, avec un délai de livraison de trente (30) jours.*						

Demande de Prix : N°2026-008/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP du 24/09/2026, relative aux travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de la mairie au profit de la commune de Sourgoubila - Financement : Budget Communal, Gestion 2026.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4498 du Mardi 29 septembre 2026.
Convocation de la CCAM : N°2026-004/ROBR/PKWG/CSGBL/M/CCAM/PRCP du 05 Octobre 2026.
Date de dépouillement : 08 Octobre 2026 - Nombre de plis reçus dans les délais : 2
Nombre de plis reçus hors délais : 00 - Date de délibération : 08 Octobre 2026

SOUMISSIONNAIRES	LOT	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
ENTREPRISE FASO TEENDBA	-	9 524 135	9 524 135	11 238 479	11 238 479	Conforme	1er
B.E.T.C	-	8 452 780	8 452 780	-	-	Non Conforme : Absence d'attestations de disponibilité de tout le personnel proposé. Absence des reçus d'achat du groupe électrogène, et du poste à souder. La date de la facture d'achat du matériel proposé est non conforme (20/02/225). Absence de toutes les pièces administratives à compléter après le délai de 72h ouvrables	
ATTRIBUTAIRE	*Lot unique : ENTREPRISE FASO TEENDBA pour un montant de Neuf millions cinq cent vingt quatre mille cent trente cinq (9 524 135) Francs CFA HTVA, soit Onze millions deux cent trente huit mille quatre cent soixante dix neuf (11 238 479) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.*						

REGION DE OUBRI

demande de prix N°2026-03/CNRG/M/CAB/SCP du 08/09/ 2026 pour les travaux de réalisation du mur de la clôture de la mairie de Nagréongo.
Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 07 octobre 2026
Nombre de plis reçus : 13 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4497 du lundi 28 septembre 2026.
Financement : Budget Communal / Fonds Propres, Gestion 2026 - Convocation de la CCAM N° 2026-11/ROBR/PBTG/CNRG/M/CAB/ DU 05/10/ 2026
Date de délibération : 12/10/ 2026.

Enveloppe prévisionnelle : 85 620 204

Total offres : 877 253 924

Moyenne des offres : 73 104 494

Pondérée des offres : 29 241 797

Pondérée de l'enveloppe : 51 372 122

Total pondérée : 80 613 919

Bonne inférieure : 68 521 832

Bonne supérieure : 92 706 008

Seuil de tolérance : 65 095 740

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot unique : travaux de réalisation du mur de la clôture de la mairie de Nagréongo						
Nexus Ingénierie et Réalisation	67 544 967	-	67 544 967	79 703 060	Non Conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, DRTSS, CNF et RCCM malgré la lettre d'invitation du 07/10/2026. Les pièces administratives n'ont pas été fournies dans le délai imparti.	Non classé
General Consortium Faso	-	71 504 743	60 597 240	71 504 743	Conforme	6ème
PACO-BTP	-	68 836 740	58 336 220	68 836 740	Conforme	5ème
COLOMBE Services WendPayangdé Sarl	-	76 462 638	64 798 846	76 462 638	Non Conforme : Absence de pièces administratives (ASF, DRTSS, CNF et RCCM malgré la lettre d'invitation du 07/10/2026. Les pièces administratives n'ont pas été fournies dans le délai imparti.	Non classé

Africa Construction et Services Sarl	-	67 108 405	56 871 530	67 108 405	Conforme : Après application du seuil de tolérance sa caution de bonne exécution passe de 5 à 35%. Condition acceptée et confirmée par lettre sans numéro du 16 octobre 2026.	2ème
Exclusiva-BF	-	68 395 811	57 962 552	68 395 811	Conforme	4ème
Entreprise NIINAANGO Sarl	54 150 000	-	54 150 000	63 897 000	Conforme : Offre anormalement basse	Non classé
SONG- NABA	63 470 466	-	63 470 466	74 895 150	Conforme	8ème
SINA Consult	65 549 843	77 348 815	-	-	Non conforme : Absence de diplôme de CAP pour le chef maçon ; Absence d'un deuxième ferrailleur.	Non classé
Etablissement Ouédraogo Francis et Frères (E.O.F.F)	55 042 612	64 950 282	70 339 268	83 000 336	Conforme Offre anormalement basse malgré l'application du Seuil de Tolérance. *Discordance entre les prix unitaires en chiffres et en lettres à sure le bordereau des prix unitaires à : L'item II. 2 : 90 000 francs en chiffres et 170 000 francs en lettres ; L'item II. 3 : 90 000 francs en chiffres et 170 000 francs en lettres ; L'item II. 8 : 7 000 francs en chiffre et 15 000 francs en lettres ; - L'item 4.3 : 122 900 francs en chiffre et 223 500 francs en lettres. Ce qui donne un total HTVA de 70 339 268 francs CFA et un total TTC de 83 000 336 francs CFA, soit une variation de + 21,75% de son offre financière.	Non classé
Etablissement Nekeletoumba	55 932 442	66 000 282	70 341 802	83 003 326	Conforme : Après application du Seuil de Tolérance. Sa garantie de bonne exécution passe de 5% à 35%. L'entreprise devrait reprendre son devis estimatif pour l'adapter au montant lu. Conditions acceptées et confirmées par lettre sans numéro du 16/10/2026. *Discordance entre les prix unitaires en chiffres et en lettres à sure le bordereau des prix unitaires à : - L'item II. 2 : 90 000 francs en chiffres et 190 000 francs en lettres ; L'item II. 3 : 90 000 francs en chiffres et 190 000 francs en lettres ; L'item III. 3 : 10 000 en chiffres et 11 200 francs en lettres. Ce qui donne un Total HTVA =70 341 802 francs CFA et un Total TTC de 83 003 326 francs CFA, Soit une variation de +20,48%.	1er
SOGEI-BTP	61 395 520	-	61 395 520	72 446 714	Conforme :	7ème
SO.GE.BA.C	-	68 000 00055 932 442	57 627 119	68 000 000	Conforme Apres application du Seuil de Tolérance. Sa Garantie de Bonne exécution passe de 5 à35%. Condition acceptée et confirmée par lettre Réf. SOGEBAC SARL : 017/2026 du 16/10/2026	3ème

***ATTRIBUTAIRE** : Lot Unique : Etablissement NEKELETOUMBA (E.N) est attributaire pour un montant de cinquante-cinq millions quarante-deux mille six cent douze (55 042 612) Francs CFA HTVA et soixante-six millions deux cent quatre-vingt-deux (66 000 282) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.*

REGION DU NAKAMBE

DEMANDE DE PRIX N°2026-15/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 14 SEPTEMBRE 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRES SECONDAIRES D'ETAT CIVIL A KOURIT-BIL-YARGO ET A NARYAOGHIN

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4504 du Mercredi 07 octobre 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 sur fonds propres

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2026- 49/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 12 octobre 2026.

Date de dépouillement : 16 octobre 2026 ; Date de délibération : 19 octobre 2026

RANG	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT Lu HT publiquement	MONTANT HT Corrigé	MONTANT Lu TTC publiquement	MONTANT TTC Corrigé	OBSERVATIONS
Lot unique : Les travaux de construction de Centres Secondaires d'état civil à Kourit-bil-yargo et à Naryaoghin						
1er	Groupement BOSS IMMO/BOUSSOL	12 871 949	12 871 949	15 188 900	15 188 900	Offre conforme

ATTRIBUTAIRE	***Groupement BOSS IMMO/BOUSSOLE pour un montant de douze millions huit cent soixante-onze mille neuf cent quarante-neuf (12 871 949) francs CFA HT et quinze millions cent quatre-vingt-huit mille neuf cent (15 188 900) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***

Objet : Avis de demande de prix n°2026-01/RNKB/PBLG/CBSSG pour l'acquisition de motos au profit des VDP et de la mairie de Bissiga (lot unique).
Publication de l'avis : revue des marchés publics n°4503 du jeudi 15 octobre 2026
Financement : Budget communal (Fonds propres), exercice 2026 - Convocation CCAM : N° 2026-01/RNKB/PBLG/CBSSG du 12 octobre 2026
Date de dépouillement : 15 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : lot unique : un (01)
Lot unique : acquisition de motos au profit des VDP et de la mairie de Bissiga

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	WATAM SA	6 779 661	8 000 000	6 779 660	7 999 999	CONFORME pour l'essentiel 1er
ATTRIBUTAIRE		***Lot unique : WATAM SA pour un montant de six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante (6 779 660) francs CFA HT et sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7 999 999) avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***				

Fiche de synthèse
Demande de prix N°2026-01/RNKB/PBLG/CBGD/SG/PRCP du 10 aout 2026 pour les travaux de construction de dix (10) boutiques de rue au profit de la commune de Béguédo « Lot unique ». - Financement : Budget communal
Autres : X
Publication de l'avis : -Revue des marchés publics : Quotidien N°4484 du vendredi 09 septembre 2026 ;
Convocation de la CCAM : N°2026- 01/RNKB/PBLG/CBGD/M/SG/PRCP du 16 septembre 2026
Date d'ouverture des plis : 18 septembre 2026 - Nombre de lots : un (01) - Nombre de plis reçus : deux (02)
Date de délibération : 21 septembre 2026

Candidats	Lot unique				Observations
	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		
	HT	TTC	HT	TTC	
SETINCO SARL	15 904 552	18 767 371	15 904 552	18 767 371	Offre conforme sous réserve de complémentent des pièces administratives
ECOBAC	13 420 384	-	13 420 384	-	Non conforme : attestation de mise à disposition du camion Volvo 11 HJ 0866 et de la Pick up Nissan 11 GP 4280 fournie pour les travaux de construction de 10 boutiques dans la commune de Garango au lieu de Beguedo
Attributaire	***SETINCO SARL pour un montant de dix-huit millions sept cent soixante-sept mille trois cent soixante-onze (18 767 371) francs CFA en TTC avec un délai d'exécution de soixante jours (60) jours.***				

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2026-02/RNKB/PBLG/CTNK/M/SG/P-CCAM DU 02 SEPTEMBRE 2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET OUTILLAGE DE MATERIEL ET OUTILLAGE DE TENKODOGO
Financement : Budget communal (Ressources Propres), Gestion 2026
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 4490 du jeudi 17 septembre 2026.
Convocation de la CAM: n° 2026-540/RNKB/PBLG/CTNK/M/SG/P-CCAM du 23/09/2026
Date d'ouverture des plis : 28 septembre 2026 - Nombre de plis reçus : Lot unique : 02 - Nombre de plis ouverts : Lot unique : 02
Date de délibération : 28 septembre 2026

N°	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS
		LU HT	LU TTC	CORRIGE HT	CORRIGE TTC	
Lot unique : Acquisition de matériel et outillage au profit de la Police Municipale de Tenkodogo						
E = 12 000 000 TTC M= (0,6 x 12 000 000) + (0,4 x 10 437 100) F TTC 0,85 x 11 374 840 = 9 668 614 F TTC			**P= 10 437 100 TTC**		**M=0,6 E + 0,4 P M= 11 374 840 F TTC 1,15 x 11 374 8403 = 13 081 066 F TTC**	
1	K-Group	7 530 000	(8 885 400)	7 530 000	(8 885 400)	Non Conforme Offre financière anormalement basse
2	AFRICA BUSINESS PRO	10 160 000	(11 988 800)	10 160 000	(11 988 800)	Conforme ; 1er .
Attributaire provisoire		***AFRICA BUSINESS PRO pour son offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disant pour un montant de dix millions cent soixante mille (10 160 000) francs CFA HTVA avec un délai livraison de quarante-cinq (45) jours***				

Résultats de la manifestation d'intérêt N° 2026-01/RNKB/PBLG/CBGD/PRCP du 12 juin 2026 pour complément du répertoire de prestataires spécifiques de la Commune de Béguédo - Publication de l'avis : revue n°4429 – mercredi 24 juin 2026 page 79
Convocation ; 26 juin 2026 - Date d'ouverture : 29 juin 2026 - Date de délibération : 29 juin 2026
Nombre de plis reçus : 06 - Nombre de lots : unique

N°	CANDIDATS	CONTACT	IFU	RCCM	OBSERVATIONS
Complément du répertoire de prestataires spécifiques de la Commune de Béguédo					
1	GROUPEMENT G & C CONSULTING & URANA INTELLIGENCE	70 83 90 33	00081533 C	BF-OUA-2016-B 6597	RETENU
2	STONEX BURKINA	70 30 27 50	00014852 X	BF-OUA 2008 A 248 3114	RETENU
3	CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE	78 06 06 34	00315831 X	BF-OUA-01-2026-B13-10971	RETENU
4	CCD SARL	78 90 35 61	00034600 N	BF OUA 2011 B 3114	RETENU
5	BEPF SARL	76 72 63 74	00115042 F	BF-TNK-2019 B28-	RETENU
6	GROUPE IMDIMAGOT	70 80 85 34	00122722 X	BF-OUA-2019 –B5379	RETENU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N°2026-30/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de consommables d'électricité, de plomberie et de soudure au profit du CHUR-OHG - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026, page 53
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 12 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : 03
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 3 954 200
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 3 756 490

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
FAGUEMAF-SA	3 525 000 F CFA HTVA 4 159 500 F CFA TTC	-	Offre non conforme, Prospectus: Item 1 : Lampe LED T8 1,20 m puissances non conforme : 22W demandé au lieu 24W proposé. Item 3 : Longueur du cordon rallonge multiprise non conforme : 1,5 m proposé au lieu 3 à 4 m demandé.
B.E.T.I	3 325 000 F CFA HTVA	-	Offre non conforme, Prospectus: Item 3 : Nombre de trous de la rallonge multiprise non conforme : 3 trous proposés au lieu 4 trous demandés sur le prospectus Section du câble de la rallonge non conforme : 1 mm proposé au lieu de 1,5 mm demandé.
BUROSPRINT SARL	3 500 000 F CFA HTVA	3 500 000 F CFA HTVA 4 130 000 F CFA TTC	Offre conforme,1er
ATTRIBUTAIRE	***BUROSPRINT SARL pour un montant de trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.***		

Demande de prix N°2026-31/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de compteurs et détecteurs de faux billets au profit du CHUR-OHG
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026, page 54
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 12 octobre 2026
Nombre de plis reçus : 04 - Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : cinq millions neuf cent mille (5 900 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 4 933 155
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 4 686 497

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE SARL	5 498 800 F CFA TTC	-	Offre non conforme, Prospectus : Photo fournie au lieu de prospectus ; ce qui ne permet pas de visionner les caractéristiques techniques de l'appareil
BRIGADE DES NATIONS	4 070 000 F CFA HTVA	-	Offre non conforme, Prescriptions techniques Absence de système intégré de dépoussiérage. Absence d'amélioration autodiagnostic avec alarme et un message clignotant.
KNP TRADE SARL	5 659 280 F CFA TTC	4 796 000 F CFA HTVA 5 659 280 F CFA TTC	Offre conforme, 1er
BUROSPRINT SARL	4 100 000 F CFA HTVA	-	Offre non conforme, Prospectus : appareil sans système de détection par ultrason proposé au lieu d'appareil avec système de détection avec ultrason demandé.
ATTRIBUTAIRE	***KNP TRADE SARL pour un montant de cinq millions six cent cinquante-neuf mille deux cent quatre-vingt (5 659 280) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours.***		

Demande de prix N°2026-32/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour le raccordement du circuit d'eau à l'ancien site du CHUR-OHG
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026, page 56
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mardi 13 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : 05
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : huit millions deux cent soixante mille (8 260 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 6 601 265
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 6 271 201

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
GROUPE CRACK AFRIQUE	5 581 500 F CFA HTVA	6 586 170 F CFA TTC	Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation des prix 1er
ACOB SARL	5 280 000 F CFA HTVA	6 230 400 F CFA TTC	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE SARL	6 699 450 F CFA TTC	6 699 450 F CFA TTC	Conforme 2e
INTEGRALE DES TRAVAUX ET SERVICE	6 277 500 F CFA HTVA	7 407 450 F CFA TTC	Conforme 3e
S.F.G.P.M	6 952 500 F CFA HTVA	8 203 950 F CFA TTC	Conforme 4e
ATTRIBUTAIRE	***GROUPE CRACK AFRIQUE pour un montant de cinq millions cinq cent quatre-vingt-un mille cinq cents (5 581 500) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours.***		

Demande de prix de clientèle N°2026-33/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'entretien et la maintenance du système de stérilisation au profit du CHUR-OHG - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026, page 57
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mardi 13 octobre 2026 - Nombre de plis reçus : 01
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; exercice 2026
Budget prévisionnel : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC
Pour les besoins d'évaluation des offres, le montant de :
5 000 000 FCFA TTC a été considéré et un coefficient « 1 » affecté à chaque item
Borne inférieure (BI) : 4 150 788
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 3 943 249

Soumissionnaires	**Total prix unitaire lu**	**Total prix unitaire corrigé**	**Observations**
MARION MADINA DISTRIBUTION	3 990 000 F CFA HTVA	3 990 000 F CFA HTVA 4 708 200 F CFA TTC	Conforme, 1er
ATTRIBUTAIRE	***MARION MADINA DISTRIBUTION pour un total prix unitaire de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (3 990 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 30 jours pour chaque commande. Le délai contractuel est l'année budgétaire 2026.***		

Résultat rectificatif de la demande de prix N°2026-29/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle (blouses, champs opératoires, bottes de travail…) au profit du CHUR-OHG après décision ARCOP N°2026-L0394/ARCOP/ORD du 19/10/2026.
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4489 du mercredi 16 septembre 2026, page 72
Date de réexamen des offres : mardi 20 octobre 2026 - Nombre d'offres : 04
Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : quinze millions (15 000 000) F CFA TTC
Borne inférieure (BI) : 12 051 465
Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 11 448 892

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
BARKA BIOMEDICAL	11 314 000 HTVA	11 314 000 HTVA 13 350 520 TTC	Conforme et classé 2e
ELT.PUB	11 377 560 TTC	9 642 000 HTVA 11 377 560 TTC	Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance
RAYIMSONDE LISA SERVICE (RLS)	10 817 000 HTVA	10 817 000 HTVA 12 764 060 TTC	Conforme et classé 1er
PALLIUM GROUP	12 110 000 HTVA	12 110 000 HTVA 14 289 800 TTC	Conforme et classé 3e
ATTRIBUTAIRE : RAYIMSONDE LISA SERVICE pour un montant de dix millions huit cent dix-sept mille (10 817 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			

MINISTERE DE LA JUSTICE

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice, président de la Commission d'attribution des marchés, porte à la connaissance des candidats à l'avis de demande de prix **n°2026-025/MJ/SG/DMP du 21/10/2026 pour les travaux de réhabilitation de la salle de détention provisoire en salle d'audience au Tribunal de Grande Instance (TGI) Ouaga I et d'aménagement des bureaux au profit du Ministère de la Justice,** publié dans la revue des marchés publics n°4515 du jeudi 22 octobre 2026, que la visite de site de ladite demande de prix est prévue pour le **jeudi 29 octobre 2026 à 10h 00mn TU** au Tribunal de Grande Instance (TGI) Ouaga I.

NB : une attestation de visite de site sera délivrée par le Camarade Directeur des Marchés Publics à l'issue de la visite.
Pour toute autre information complémentaire, veuillez contacter le Camarade **OUEDRAOGO L. Daniel ; tél : 71 40 80 76 / 68 46 10 32.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

COMMUNIQUE

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) de Focus Sahel Development, informe les soumissionnaires intéressés par l'avis demande de prix n°2026-00009/FSD/ FEJ-PEFJ/APA/DT du 1er Octobre 2026, publié dans la revue des marchés publics n°4502 du lundi 05 septembre 2026, le report de la date limite de dépôt des offres, le vendredi 06 novembre 2026 à 9 h 00 mn (Initialement prévue le vendredi 30 octobre 2026 à 11 h 00 mn) et la date de visite des lieux le mercredi 04 novembre 2026. Aussi la date de visite des lieux de l'avis n°2026-00010/FSD/ FEJ-PEFJ/ IDK /DT du 08 Octobre 2026 est prévue pour le mardi 03 novembre 2026.

La Présidente de la CAM s'excuse des désagréments que cela pourrait causer.

Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Mariam TRAORE
ADMINISTRATEUR DE FSD

REGION DES KOULSE

COMMUNIQUE

COMMUNE DE KAYA

La Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Kaya, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, informe les éventuels candidats que l'avis d'appel d'offres ouvert n°2026-04/RKLS/PSBT/CKYA/SG/DABF pour diverses acquisitions au profit de la commune de Kaya (lot 3 à 7) paru dans le quotidien N° 4511 du vendredi 16 octobre 2026 page 100, a été publié à nouveau dans le quotidien N°4515 du jeudi 22 octobre 2026 page 64.

Elle vient par le présent communiqué annuler cette deuxième parution (quotidien N°4515), rappelle par la même occasion que l'ouverture des plis relative à cet avis est toujours maintenue pour le 16 novembre au lieu le 15 novembre 2026 à 9 heures 30 mn dans la petite salle de réunion de la mairie et présente ses excuses pour les éventuels désagréments que cala pourrait causer.

La personne responsable de la commande publique,
Président de la CCAM

Ousséni DABO
Contrôleur des Services Financiers

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Entretien et maintenance de véhicules au profit de la DGDT et du SEN-PND (2 lots)

Avis de demande de prix à commande
N°2026-125/MEF/SG/DMP du 21/10/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les activités de la DGDT et du SEN-PND et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément technique pour la maintenance de véhicule légers, catégorie 2 pour les lots 1 et 2**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
-lot 1 : un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA **HTVA, soit** deux millions **(2 000 000) francs CFA TTC ;**
- lot 2 : deux millions cents dix-huit mille six cent quarante-quatre (2 118 644) francs CFA **HTVA, soit** deux millions cinq cent mille (**2 500 000) francs CFA TTC**

4. La présente demande de prix est réservée aux **petites entreprises.**
L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.

5. Les acquisitions se décomposent en deux lots :
-lot 1 : entretien et maintenance de véhicules de la DGDT ;
- lot 2 : **entretien et maintenance de matériel roulant à quatre roues au profit du SEN-PND.**
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de :
-quatorze (14) jours par commande pour le lot 1,
- quatorze (14) jours par commande pour le lot 2.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi **de 7h30 à 15h30** et le vendredi de **7h30 à 16h00.**

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **soixante mille (60 000) francs CFA pour chaque lot** devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA),** 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Pour le Directeur des Marchés publics, le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim

Casimir D. KAFANDO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE LA JUSTICE

Acquisition complémentaire de condiments au profit du Centre Pénitentiaire Agricole de Baporo (CPAB)

Avis de demande de prix à commandes

n°2026-029/MJ/SG/DMP du 26/10/2026

Financement : budget de l'Etat, exercice 2026

Montant prévisionnel : onze millions six cent vingt-quatre mille cinq cent soixante-seize (11 624 576) FCFA HTVA, soit treize millions sept cent dix-sept mille (13 717 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé du Ministère de la Justice (MJ), exercice 2026.

Le **Ministère de la Justice (MJ)** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le programme « pilotage et soutien », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot unique : onze millions six cent vingt-quatre mille cinq cent soixante-seize (11 624 576) FCFA HTVA, soit **treize millions sept cent dix-sept mille (13 717 000) FCFA TTC.**

Les acquisitions se décomposent en **lot unique : acquisition complémentaire de condiments au profit du Centre Pénitentiaire Agricole de Baporo (CPAB).**

Le délai d'exécution est de : **quinze (15) jours par commande.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA,** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers au Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF /MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une **déclaration de garantie ou d'une garantie financière** d'un montant de **trois cent cinquante mille (350 000) FCFA,** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE LA JUSTICE

Acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du Ministère de la Justice

Avis de demande de prix à commandes
n° 2026-030/MJ/SG/DMP du 26/10/2026
Financement *: budget de l'Etat, exercice 2026*

Montant prévisionnel : **Trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) FCFA HTVA, soit quarante millions (40 000 000) de FCFA TTC.**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé du Ministère de la Justice (MJ), exercice 2026.
Le ***Ministère de la Justice (MJ)*** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le programme « pilotage et soutien », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot unique : Trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) FCFA HTVA, soit quarante millions (40 000 000) de FCFA TTC.

3. Les acquisitions se décomposent en **lot unique *:***
Acquisition complémentaire de fournitures de bureau au profit du Ministère de la Justice.

4. Le délai d'exécution est de : **quinze (15) jours par commande.**

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de ***trente mille (30 000) FCFA,*** *à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers au Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF /MEF).* En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission** sous la forme d'une **déclaration de garantie ou d'une garantie financière** d'un montant de **neuf cent mille (900 000) FCFA,** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : *secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01,* avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de photocopieurs, d'imprimantes, de scanners, d'onduleurs et d'appareil de prise de vue et de montage au profit de la DGESS

Avis de demande de prix
N°2026-126/MEF/SG/DMP du 21/10/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de photocopieurs d'imprimantes, de scanners, d'onduleurs et d'appareil de prise de vue et de montage au profit de la DGESS**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ces Marchés.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**un agrément en matière informatique de catégorie C**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : **trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA et quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.**

La présente demande de prix **est réservée** aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabè (**l'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présence DDPX).**

Les acquisitions se décomposent en un lot unique :

Acquisition de photocopieurs d'imprimantes, de scanners, d'onduleurs et d'appareil de prise de vue et de montage au profit de la DGESS

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : ***trente (30) jours***.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi **de 7h30 à 15h30** et le vendredi de **7h30 à 16h00.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA),** 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Pour le Directeur des Marchés Publics,
le Chef de Service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim

Casimir D. KAFAKDO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Acquisition de petits matériels d'électricité et de maintenance au profit de la Direction des Techniques et des Technologies

Avis de demande de prix
N°2026-13/MCCAT/SG/DG-RTB/PRCP du 21/10/2026
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026
Montant prévisionnel HTVA : Huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-quatre (8 305 084) FCFA
Montant prévisionnel TTC : Neuf millions huit cents (9 800 000) FCFA

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de petits matériels d'électricité et de maintenance, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Montant prévisionnel HTVA Huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-quatre (8 305 084) FCFA

Montant prévisionnel TTC : Neuf millions huit cents (9 800 000) FCFA

4. La présente demande de prix est réservée **aux petites entreprises**.

5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique;

Lot unique : acquisition de petits matériels d'électricité et de maintenance.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : quatorze (14) jours.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la **Direction Commerciale et Marketing (DCM) de la RTB ex C.E.S (Conseil Economique et Sociale)**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en **un original et deux copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises **au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69**, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit du MESFPT.

Avis de demande de prix
N°2026-037/MEBAPLN/SG/DMP du 12/10/2026 pour
Financement : Budget CAST-FSDEB, Exercice 2026.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, Exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet *l'acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit de la MESFPT*, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1.Le Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, dispose de fonds sur le budget CAST/FSDEB, afin de financer *le* Programme 126 CAST/FSDEB et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2.La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément technique en matière informatique Domaine 1 catégorie A** au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3.Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **soixante-trois millions deux cent vingt-deux mille trente-quatre (63 222 034) francs CFA HTVA** soit **soixante-quatorze millions six cent deux mille (74 602 000) FCFA TTC**.

4.La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.

5.Les acquisitions se composent **d'un (01) lot** intitulé comme suit : acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit du MESFPT.

6.Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84.

7.Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

8.Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million quatre-cent mille** (**1 400 000**) **francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9.En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

SOCIETE DE PARTICIPATION MINIERE DU BURKINA (SOPAMIB)

Conception des contenus multimédias et autres supports de communication au profit de la SOPAMIB

Avis de demande de prix
N° 2026-03/SOPAMIB/DG/PRCP

Financement : budget SOPAMIB, Exercice 2026.

Autorité contractante : Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB).

Montant prévisionnel : cinquante-neuf millions quatre cent cinquante mille (59 450 000) FCFA TTC et cinquante millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-cinq (50 381 355) FCFA HTVA.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés (PPM), Exercice 2026 de la **Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB)**.

1. **La Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB)** dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget, **Exercice 2026** afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales agréés disposant d'une **autorisation du Conseil Supérieur de la Communication** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le **montant prévisionnel** de la présente demande de prix est de ***cinquante-neuf millions quatre cent cinquante mille (59 450 000) FCFA TTC et cinquante millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-cinq (50 381 355) FCFA HTVA.***

4. La présente demande de prix **n'a pas l'objet de réservation.**

5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique**.

Les Candidats doivent soumissionner pour l'ensemble des articles du lot.

6. Le délai d'exécution est de **30 jours pour chaque commande.**

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à **la Direction Générale de la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB)** précisément dans les bureaux de la **Personne Responsable de la Commande Publique,** sis à Ouaga 2000, au 2eme étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la comptabilité de la SOPAMIB sis à Ouaga 2000, 01 BP 1334 Ouagadougou 01, tel : ***25 37 59 44*** et moyennant paiement d'un montant non remboursable ***trente mille (30 000) F CFA***.

9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la **Personne Responsable de la Commande Publique** ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois **(03)** copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **un millions cinq cent mille (1 500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises *dans les bureaux de la Personne* ***responsable de la commande publique,*** *sis à Ouaga 2000, au 2eme étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01,* avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires,** à compter de la date limite de remise des offres.

Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

ZOUNGRANA Martin

AGENCE FASO VÊENEM

CONCEPTION, REALISATION ET DIFFUSION D'OUTILS DE COMMUNICATION

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°009-2026/DG/PN_AMP/PRCP
FINANCEMENT : FEM/PNUD

Cet avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, Gestion 2026 du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini réseaux pour l'Afrique.

1. L'Agence Faso Vêenem à travers le Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme de Mini réseaux pour l'Afrique a obtenu des fonds du « Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) », afin de financer la conception, la réalisation et la diffusion d'outils de communication, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché. Ce contrat sera financé conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, **titulaire d'une autorisation pour l'exercice de la profession d'agence-conseil en publicité en cours de validité délivrée par le Conseil Supérieur de la Communication**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **trois millions neuf cent cinquante mille (3 950 000) francs CFA H-TVA.**

4. La présente demande de prix est réservée à : **« sans objet »**.

5. Les prestations se décomposent en lot unique.

6. Le délai d'exécution de chaque commande sera précisé dans la commande concernée.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Personne responsable de la Commande Publique** de l'**Agence Faso Vêenem, téléphone : +226 25 37 45 01.**

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service comptabilité de l'Agence Faso Vêenem, **sis à la Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent quinze mille (115 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après :

 Agence Faso Vêenem, Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Service courrier/ Rez-de-chaussée

 au plus tard le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima TAO

MINISTERE DE LA JUSTICE

Entretien complémentaire de bâtiments intérieurs et extérieurs au profit du ministère de la Justice (MJ)

Avis de demande de prix à commandes

n° 2026-028/MJ/SG/DMP du 23/10/2026

Financement : budget de l'Etat, exercice 2026

Montant prévisionnel : trente-deux millions cent deux mille cinq cents (32 102 500) FCFA HTVA soit **trente-sept millions huit cent quatre-vingt mille neuf cent cinquante (37 880 950) FCFA TTC.**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé du Ministère de la Justice (MJ), exercice 2026.

Le **Ministère de la Justice (MJ)** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le programme « pilotage et soutien », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : trente-deux millions cent deux mille cinq cents (32 102 500) FCFA HTVA soit **trente-sept millions huit cent quatre-vingt mille neuf cent cinquante (37 880 950) FCFA TTC.**

3. Les acquisitions se décomposent en **lot unique : Entretien complémentaire de bâtiments intérieurs et extérieurs au profit du ministère de la Justice (MJ).**

4. Le délai d'exécution est de : **quinze (15) jours par commande.**
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA,** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers au Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF /MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une **déclaration de garantie ou d'une garantie financière** d'un montant de **neuf cent mille (900 000) FCFA,** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance à Koulouba, Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB)

Appel d'Offres Ouvert Accéléré

n°2026-007/MESRI/SG/DMP du 22/10/ 2026

Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, exercice 2026

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de **financer les travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la DGCOB** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est **cinq cent cinquante millions huit cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (550 822 799) F CFA HTVA soit six cent quarante-neuf millions neuf cent soixante-dix mille neuf cent trois (649 970 903) F CFA TTC**

Le présent appel d'offres est réservé *aux* ***moyennes entreprises*.**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la DGCOB** avec un délai d'exécution de **Quinze (15) mois**.

Les acquisitions se décomposent en lot unique.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **secrétariat de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06, de 07h30mn à 12h30 mn et de 13h 00mn à 16h00mn.**.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction Générale du Contrôle et des Engagements Financiers (DG-CMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 25 32 47 75 /25 32 46 12.** La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06** au plus tard le **10/11/2026 à 9 heures 00 minute** en un (1) original et trois (**03**) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **treize millions (13 000 000)** ***en FCFA***.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/11/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE.**

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiqu

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

RECRUTEMENT DE CABINETS POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DES OPERATEURS SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-011/AMI/ARCEP/SE/PRM
POUR LE RECRUTEMENT DE CABINETS POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DES OPERATEURS SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP

1.PUBLICITE
La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2025 et de sa révision dans le mois de septembre 2026.

2.FINANCEMENT
Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2026.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Lot N°1 : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DE L'OPERATEUR ONATEL S.A. SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP.

L'objectif général de la mission est de réaliser un audit indépendant du système de comptabilité analytique réglementaire de ONATEL S.A. et de l'ensemble des restitutions relatives à l'exercice 2025, afin d'apprécier leur conformité, leur fiabilité, leur cohérence, leur traçabilité et leur vérifiabilité, et d'exprimer une opinion motivée conformément à la décision n° 2026-026/ARCEP/CR et à son annexe. De ce fait, le cabinet doit :
- évaluer la conformité du dispositif aux textes, décisions, principes et formats applicables ;
- vérifier la cohérence entre les états financiers certifiés, la balance générale, les données sources et les restitutions analytiques réglementaires ;
- apprécier la pertinence du périmètre, de l'architecture des centres de coûts, des activités, des objets de coûts et des unités d'œuvre ;
- tester la causalité, l'objectivité, la complétude et la non-discrimination des règles d'affectation et d'allocation ;
- vérifier la séparation comptable entre les activités fixe et mobile, entre les activités réglementées et non réglementées, ainsi que l'absence de subventions croisées indues ;
- évaluer le traitement des immobilisations, des amortissements, des ressources incorporables et non incorporables, des charges supplétives, du coût du capital, des coûts communs et des coûts joints ;
- contrôler la qualité des données techniques, commerciales et financières alimentant le modèle ;
- tester la reproductibilité, la sécurité, la gouvernance et la piste d'audit du système ;
- identifier, quantifier lorsque cela est possible, et hiérarchiser les anomalies et leurs incidences ;
- vérifier que les comptes individualisés et les états de synthèse couvrent les activités fixe et mobile de ONATEL S.A., que les comptes de bouclage garantissent la complétude et que l'activité TowerCo est traitée lorsqu'elle entre effectivement dans le périmètre des restitutions de l'opérateur ;
- vérifier le respect des formats Excel prescrits par l'ARCEP, des liens dynamiques, des formules de calcul, des nomenclatures, des matrices de routage et des facteurs d'usage ;
- vérifier, sur la base de pièces justificatives probantes, la mise en œuvre effective des recommandations issues des audits précédents, identifier celles qui demeurent non mises en œuvre ou partiellement mises en œuvre et en apprécier les incidences ;
- lorsque les résultats entrent expressément dans le périmètre de l'attestation de conformité délivrée à l'issue de la mission, établir une synthèse harmonisée des résultats intermédiaires et finaux des coûts réglementaires par type de service, afin de faciliter les analyses comparées entre opérateurs ;
- formuler une opinion d'audit et, sauf conclusion défavorable ou impossibilité de conclure, délivrer une attestation de conformité procurant une assurance raisonnable ; formuler des recommandations et proposer un plan d'actions correctives priorisé.

Lot N°2 : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DE L'OPERATEUR ORANGE BURKINA S.A. SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP.

L'objectif général de la mission est de réaliser un audit indépendant du système de comptabilité analytique réglementaire d'ORANGE BURKINA FASO S.A. et de l'ensemble des restitutions relatives à l'exercice 2025, afin d'apprécier leur conformité, leur fiabilité, leur cohérence, leur traçabilité et leur vérifiabilité, et d'exprimer une opinion motivée conformément à la décision n° 2026-026/ARCEP/CR et à son annexe. De ce fait, le cabinet doit :
- évaluer la conformité du dispositif aux textes, décisions, principes et formats applicables ;
- vérifier la cohérence entre les états financiers certifiés, la balance générale, les données sources et les restitutions analytiques réglementaires ;
- apprécier la pertinence du périmètre, de l'architecture des centres de coûts, des activités, des objets de coûts et des unités d'œuvre ;
- tester la causalité, l'objectivité, la complétude et la non-discrimination des règles d'affectation et d'allocation ;
- vérifier la séparation comptable entre l'activité mobile et les autres activités de l'opérateur, notamment les activités fixe et TowerCo, ainsi qu'entre les activités réglementées et non réglementées, et apprécier l'absence de subventions croisées indues ;
- évaluer le traitement des immobilisations, des amortissements, des ressources incorporables et non incorporables, des charges supplétives, du coût du capital, des coûts communs et des coûts joints ;
- contrôler la qualité des données techniques, commerciales et financières alimentant le modèle ;
- tester la reproductibilité, la sécurité, la gouvernance et la piste d'audit du système ;
- identifier, quantifier lorsque cela est possible, et hiérarchiser les anomalies et leurs incidences ;
- vérifier que les comptes individualisés et les états de synthèse couvrent l'activité mobile d'ORANGE BURKINA FASO S.A. ainsi que, lorsqu'elles entrent effectivement dans son périmètre réglementaire, les activités fixe et TowerCo, et vérifier que les comptes de bouclage garantissent la complétude ;
- vérifier le respect des formats Excel prescrits par l'ARCEP, des liens dynamiques, des formules de calcul, des nomenclatures, des matrices de routage et des facteurs d'usage ;

- vérifier, sur la base de pièces justificatives probantes, la mise en œuvre effective des recommandations issues des audits précédents, identifier celles qui demeurent non mises en œuvre ou partiellement mises en œuvre et en apprécier les incidences ;
- lorsque les résultats entrent expressément dans le périmètre de l'attestation de conformité délivrée à l'issue de la mission, établir une synthèse harmonisée des résultats intermédiaires et finaux des coûts réglementaires par type de service, afin de faciliter les analyses comparées entre opérateurs ;
- formuler une opinion d'audit et, sauf conclusion défavorable ou impossibilité de conclure, délivrer une attestation de conformité procurant une assurance raisonnable ; formuler des recommandations et proposer un plan d'actions correctives priorisé.

Lot N°3 : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DE L'OPERATEUR TELECEL FASO S.A. SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP.

L'objectif général de la mission est de réaliser un audit indépendant du système de comptabilité analytique réglementaire de TELECEL FASO S.A. et de l'ensemble des restitutions relatives à l'exercice 2025, afin d'apprécier leur conformité, leur fiabilité, leur cohérence, leur traçabilité et leur vérifiabilité, et d'exprimer une opinion motivée conformément à la décision n° 2026-026/ARCEP/CR et à son annexe. De ce fait, le cabinet doit :
- évaluer la conformité du dispositif aux textes, décisions, principes et formats applicables ;
- vérifier la cohérence entre les états financiers certifiés, la balance générale, les données sources et les restitutions analytiques réglementaires ;
- apprécier la pertinence du périmètre, de l'architecture des centres de coûts, des activités, des objets de coûts et des unités d'œuvre ;
- tester la causalité, l'objectivité, la complétude et la non-discrimination des règles d'affectation et d'allocation ;
- vérifier la séparation comptable entre l'activité mobile et les autres activités de l'opérateur, notamment les activités fixe et TowerCo, ainsi qu'entre les activités réglementées et non réglementées, et apprécier l'absence de subventions croisées indues ;
- évaluer le traitement des immobilisations, des amortissements, des ressources incorporables et non incorporables, des charges supplétives, du coût du capital, des coûts communs et des coûts joints ;
- contrôler la qualité des données techniques, commerciales et financières alimentant le modèle ;
- tester la reproductibilité, la sécurité, la gouvernance et la piste d'audit du système ;
- identifier, quantifier lorsque cela est possible, et hiérarchiser les anomalies et leurs incidences ;
- vérifier que les comptes individualisés et les états de synthèse couvrent l'activité mobile de TELECEL FASO S.A. ainsi que, lorsqu'elles entrent effectivement dans son périmètre réglementaire, les activités fixe et TowerCo, et vérifier que les comptes de bouclage garantissent la complétude ;
- vérifier le respect des formats Excel prescrits par l'ARCEP, des liens dynamiques, des formules de calcul, des nomenclatures, des matrices de routage et des facteurs d'usage ;
- vérifier, sur la base de pièces justificatives probantes, la mise en œuvre effective des recommandations issues des audits précédents, identifier celles qui demeurent non mises en œuvre ou partiellement mises en œuvre et en apprécier les incidences ;
- lorsque les résultats entrent expressément dans le périmètre de l'attestation de conformité délivrée à l'issue de la mission, établir une synthèse harmonisée des résultats intermédiaires et finaux des coûts réglementaires par type de service, afin de faciliter les analyses comparées entre opérateurs ;
- formuler une opinion d'audit et, sauf conclusion défavorable ou impossibilité de conclure, délivrer une attestation de conformité procurant une assurance raisonnable ; formuler des recommandations et proposer un plan d'actions correctives priorisé.

Lot N°4 : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EVALUATION ET LA CONCEPTION D'UN MODELE DE COMPTABILITE ANALYTIQUE REGLEMENTAIRE POUR LES OPERATEURS CANAL + TELECOM AFRICA, VITUAL TECHNOLOGIES AND SOLUTIONS (VTS) ET AMERICAN TOWER CORPORATION BURKINA FASO (ATC BURKINA FASO SA) AU PROFIT DE L'ARCEP.

L'objectif général de la mission est d'évaluer les dispositifs internes de traitement des informations financières, comptables, commerciales et techniques existants de CANAL+ TELECOM AFRICA, VTS et ATC BURKINA FASO SA ; de proposer des projets de lignes directrices et de concevoir au profit de l'Autorité de régulation, un modèle de comptabilité analytique réglementaire pour chaque profil d'opérateur pour les besoins de la régulation des offres et des tarifs des services de communications électroniques et de collecter les données, évaluer les coûts, les marges des offres et services de chaque opérateur. Le système proposé devra permettre la production d'informations comptables, financières, techniques et commerciales fiables, traçables, comparables et exploitables. De ce fait, le cabinet doit :
- réaliser une classification des opérateurs en fonction de leur spécificité en se basant sur les types de services offerts et l'architecture technique de leur réseau ;
- réaliser un état des lieux détaillé des systèmes de comptabilité générale, analytique et, le cas échéant, réglementaire existants chez CANAL+ TELECOM AFRICA, VTS ET ATC BURKINA FASO SA ;
- analyser, l'organisation et les processus comptables, financières, commerciales de contrôles interne et analytiques des opérateurs, notamment les processus de collecte, de traitement, d'affectation, d'allocation, de contrôle et de restitution des données ;
- identifier les données comptables, financières, techniques et commerciales disponibles, leurs sources, leurs modalités de collecte et leur niveau de fiabilité ;
- évaluer la capacité des systèmes existants à produire des informations par activité, service, centre de coûts ou autre niveau pertinent pour la régulation économique ;
- définir les principes, règles et méthodes de comptabilité réglementaire devant être appliqués aux opérateurs concernés ;
- proposer des états de restitution analytiques détaillés nécessaires sous format Excel qui seront transmis périodiquement à l'Autorité de régulation ;
- concevoir un modèle de comptabilité analytique réglementaire sous format Excel pour chaque profil d'opérateur et conforme aux besoins de régulation de l'ARCEP ;
- collecter les données nécessaires, d'évaluer les coûts moyens et analyser les résultats et les marges des offres et services de chaque opérateur sur la base du dernier exercice clos ;
- élaborer les documents méthodologiques et assurer le transfert de connaissance aux équipes techniques des opérateurs et de l'Autorité de régulation.

L'audit doit être mené conformément aux normes d'audit internationales et aboutir à l'expression d'une opinion motivée sur la sincérité et la régularité des comptes notamment ceux des produits et des charges entrant dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre des exercices 2021, 2022, 2023 et 2024.
Les quatre (04) lots seront exécutés simultanément. Toutefois, le cabinet qui souhaite soumissionner à plusieurs lots est tenu de présenter un personnel clé différent pour chaque lot.
Le cabinet est tenu de décrire l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission.
Le cabinet organisera sa mission de sorte à faire collecter sur le terrain et analyser par ses équipes, l'ensemble des informations pour les besoins de la mission au niveau de l'opérateur.
En outre, le cabinet organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire et de son expérience par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.
La prestation totale couvrira pour chaque lot, une période de cent cinquante (150) jours calendaires.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :
- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet du consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

5. CRITERES D'EVALUATION
Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires sur les cinq (05) dernières années :
o Audit de comptabilité analytique pour les trois (03) premiers lots ;
o Evaluation et la conception de modèle de comptabilité analytique règlementaire pour le quatrième lot.
Joindre :
o les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés et ;
o les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.
Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
Une liste de six (06) candidats au maximum par lot, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

NB : POUR LES TROIS (03) PREMIERS (LOTS) : Afin de garantir l'indépendance et l'objectivité de la mission, le soumissionnaire, les membres éventuels du groupement, ses sous-traitants ainsi que les experts clés proposés :
 ne doivent pas avoir participé à la conception, à la mise en place ou à une modification substantielle du système de comptabilité analytique de l'opérateur faisant l'objet de l'audit, lorsque cette intervention est susceptible d'avoir une incidence sur les traitements, les données ou les restitutions réglementaires de l'exercice audité ;
 ne doivent pas être, à la date de soumission, ni avoir été pendant la période concernée par l'audit, commissaires aux comptes titulaires ou suppléants de l'opérateur ou d'une entité qui le contrôle, qu'il contrôle ou qui est placée sous un contrôle commun ;
 les experts clés ne doivent pas être des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux actuels de l'opérateur ou d'une société du même groupe, ni avoir exercé, pendant la période auditée, des responsabilités directement liées à l'établissement, au contrôle ou à la validation des comptes et restitutions faisant l'objet de l'audit.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **10/11/2026 à 09 heures 00 TU** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CABINETS POUR L'AUDIT DES SYSTEMES DE COMPTABILITE ANALYTIQUE DES OPERATEURS SUR LA BASE DES DONNEES DE L'EXERCICE 2025 AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

MINISTERE DE LA CONSTRUCT DE LA PATRIE

Sélection de consultants (bureaux d'études) pour l'élaboration de trois (03) notices d'impact environnemental et social (NIES) et de quatre (04) plans d'actions de réinstallation (PAR) des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques (marches) et espaces verts publics à Bobo-Dioulasso, Kaya et Ouahigouya.

SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Rectificatif : portant sur le numéro de l'avis à manifestation d'intérêt dans le quotidien n°4514 du Mercredi 21 octobre 2026 de la page 39 à 40

Avis à manifestation d'intérêt N°2026-045/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 14 octobre 2026

Sélection de consultants (bureaux d'études) pour l'élaboration de trois (03) notices d'impact environnemental et social (NIES) et de quatre (04) plans d'actions de réinstallation (PAR) des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques (marchés) et espaces verts publics à Bobo-Dioulasso, Kaya et Ouahigouya.

Financement:Crédit IDA n°7413 du 20/10/2023

Reference STEP: BF-PIU-PMDUVS-560452-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'élaboration de trois (03) notices d'impact environnemental et social (NIES) et de quatre (04) plans d'actions de réinstallation (PAR) des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques (marches) et espaces verts publics à Bobo-Dioulasso, Kaya et Ouahigouya.

2. Les services de consultant comprennent :

 Pour les NIES : déterminer et mesurer la nature et le niveau des risques et effets environnementaux et sociaux potentiels, y compris les risques de conflits intra-communautaires, travailleurs-communautés, VBG, EAS, HS, susceptibles d'être générés ou impacter le déroulement des travaux de construction, d'évaluer et proposer des mesures de suppression, d'atténuation et de compensation des effets négatifs et de bonification des impacts positifs, des indicateurs de suivi et de surveillance appropriés à mettre en place pour la mise en œuvre desdites mesures ;
 Pour les PAR : identifier les impacts négatifs du fait des opérations de réinstallation involontaire, inventorier les biens qui sont impactes dans l'emprise des travaux et recenser l'ensemble des personnes affectées par le sous projet, justifier leur déplacement une fois envisagée puis proposer les solutions dans un premier temps pour éviter ce déplacement ou le minimiser et si possible, des mesures d'atténuation appropriées et consensuelles.
 Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au camarade Directeur des marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie, précisant l'objet de la mission ;
 - Une présentation du Bureau d'étude faisant ressortir la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (registre de commerce ou équivalent, IFU ou équivalent, localisation et adresse complète) ;
 - Les références concernant l'exécution de marchés similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours). La présentation de chaque référence similaire se fera à travers, d'une part, une fiche synthèse faisant ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission ; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et le contact du client et, d'autre part, concomitamment la page de garde du contrat, la page de signature du contrat et l'attestation de bonne exécution.

4. Un consultant sera recruté selon la procédure de Sélection basée sur les Qualifications du Consultant ; conformément au ''Règlement de passation de marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement'' de la Banque Mondiale, édition de septembre 2025. Les critères de sélections se présentent comme suit :

Critère	Détail de la notation du critère	Notes
Nature des activités du candidat en lien avec la mission :	Le candidat devra justifier sa spécialisation dans le domaine environnemental et social (diplôme) : avoir réalisé au moins une (01) étude environnementale et une (01) étude sociale depuis sa création (justifier par les documents administratifs de création et au moins les attestations de service fait ou procès-verbaux de validation des études (02,5 points pour chaque sous-critère) : **05 points**	**05 points**
Nombre d'années d'expériences dans le domaine	- moins de 10 ans d'expérience : **00 point** - de 10 ans à moins de 15 ans : **05 points** - plus de 15 ans : **10 points** L'expérience sera comptabilisée à partir de la date de création de la firme et à condition que le candidat ait réalisé au moins une évaluation environnementale et sociale depuis sa création	**10 points**

Références similaires en matière d'évaluation environnementale	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) des évaluations environnementales : le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus grand nombre de missions similaires, les autres seront notés au prorata : **25 points**	**25 points**
Références similaires en matière d'évaluation sociale	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) des évaluations sociales : le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus grand nombre de missions similaires, les autres seront notés au prorata : **25 points**	**25 points**
Références similaires portant sur la réinstallation et la gestion de risques sociaux	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) des missions portant sur les études sociales intégrant les études sur la réinstallation économique et /ou physique, et les études en gestion des risques sociaux liés au projet de développement : le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus grand nombre de missions similaires, les autres seront notés au prorata : **30 points**	**30 points**
Connaissance de l'environnement socio-économique du Burkina Faso	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) une (01) mission d'études environnementales ou sociale au Burkina Faso : **05 points**	**05 points**
Total		**100 points**

NB : la note minimale pour être qualifié est de 50 points.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres au plus**.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025. Aussi, l'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.15 et 3.16 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025, (« Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies en plus d'une copie électronique modifiable doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04/11/2026 à 09 heures 30 mn TU** avec la mention **«recrutement de bureaux pour l'élaboration de trois (03) NIES et de quatre (04) PAR des travaux de construction d'infrastructures économiques et d'espaces verts publics dans les villes de Kaya, Ouahigouya et Bobo-Dioulasso»**.

 La transmission électronique des manifestations d'intérêts est également autorisée en fichier PDF signé et fichier modifiable aux adresses suivantes : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki2014@gmail.comet ztassere1@gmail.com .
8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO. Email. : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki2014@gmail.com et ztassere1@gmail.com .

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

COMMUNE BARSALOGHO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Commune de Barsalogho à l'honneur de porter à la connaissance des candidats que **l'avis de demande de prix n°2026-01/RKLS/PSBT/CBRS** relatif aux travaux de construction de trois (03) blocs de cinq (05) boutiques au profit de la commune de Barsalogho (lot 1) et travaux de réalisation de deux (02) latrines à deux (02) postes au profit de la commune de Barsalogho (lot 2), paru dans la Revue des marchés publics **n° 4515 du jeudi 22 octobre 2026, Page 69 est annulé.**

En effet, cet avis avait été déjà publié dans la revue des marchés publics **n°4511 du vendredi 16 octobre 2026, page 108** et dont la date limite des dépôts des offres est prévue pour **le lundi 26 Octobre 2026**.Il s'agit d'une double publication du même dossier.

Par conséquent, la PRCP de la commune de Barsalogho tout en présentant ses excuses pour les éventuels désagréments, invite les candidats à se conformer à la première publication et décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une exploitation ultérieure de cette publication.
Elle vous remercie pour votre compréhension.

Pour la PRCP

SAWADOGO Daouda

APPELS D'OFFRES
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU DJÔRÔ

Acquisition de divers matériels au profit de la commune de Kpuéré

Avis de demande de prix :
N°2026-02/RDJR/ PNBL/CKPR/M/PRCP du 08 octobre 2026
Financement : Budget communal/ gestion 2026/FMDL

Montant prévisionnel : 10 169 491FCFA HTVA et **12 000 000** FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé, Gestion 2026 de la commune de Kpuéré.

1. La commune de Kpuéré dispose de fonds propre afin d'acquérir divers matériels et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *(agrément technique de catégorie B en matériel informatique pour le lot1)* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot1 : 6 779 661 FCFA HTVA et 8 000 000 FCFA TTC, Lot2 : 3 389 830 FCFA HTVA et 4 000 000 FCFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.

5. Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* répartis comme suit :
Lot1 : Acquisition de matériel informatiques de Bureau au profit de la mairie de Kpuéré
Lot2 : Acquisition d'équipement au profit de l'auberge communal de Kpuéré
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours calendaires pour chaque lot.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique situé au bâtiment principal de la mairie de Kpuéré.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de Kpuéré Tel : 54 45 25 46 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot1 et dix (10 000) FCFA pour le lot2 à la trésorerie Provinciale de Batié. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot1 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises au Bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de Kpuéré situé au Bâtiment principal de la mairie de Kpuéré avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Cyprien Guesbamba SABA
Adjoint Administratif

REGION DU GUIRIKO

Acquisition et l'installation d'énergie solaire à l'école primaire Morolaba A, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-03/RGRK/PKND/CMRL/PRCP
Financement : Budget communal/ADCT, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 4 661 016 francs CFA HTVA et 5 500 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Morolaba gestion 2026.

2. La commune de Morolaba dispose de ressources du fonds propres afin de financer l'acquisition et l'installation d'énergie solaire à l'école primaire Morolaba A et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 4 661 016 FCFA HTVA et 5 500 000 FCFA TTC.

4. **La présente demande de prix est réservée toutes catégories d'entreprises agréées**.

5. La commune de Morolaba sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'acquisition et l'installation d'énergie solaire à l'école primaire Morolaba A avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 65 32 70 24/75 69 55 03 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Morolaba du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de N'Dorola. Les paiements seront faits en numéraires.

9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Morolaba Tel : 65 32 70 24/75 69 55 03 au plus tard **le vendredi 06 novembre 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA.

11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 06 novembre 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Morolaba.

Le Président de la CCAM/PI

DAO Issa

REGION DES KOULSE

Acquisitions d'un compteur automatique de billet de banque, du matériel de sonorisation et installation d'un portail au profit de la Mairie

Avis de demande de prix
N° 2026- 10/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 05 octobre 2026
Financement : Budget *communal (Fonds propre) gestion : 2026*
COMMUNE DE KONGOUSSI

- **Lot 1 : 651 951 HTVA et 769 302 TTC**
- **Lot 2 : 9 322 034 HTVA et 11 000 000 TTC**
- **Lot 3 : 2 542 373 HTVA et 3 000 000 TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé N°2 de la commune de Kongoussi, année 2026

1 La commune de Kongoussi *dispose* de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *des acquisitions d'un compteur automatique de billet de banque, du matériel de sonorisation et installation d'un portail au profit de la Mairie et* à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : six cent cinquante un mille neuf cent cinquante un (651 951) FCFA HTVA soit sept cent soixante-neuf mille trois cent deux (769 302) FCFA TTC ;
Lot 2 : neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) FCFA HTVA soit onze millions (11 000 000) FCFA TTC ;
Lot 3 : deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) FCFA HTVA soit trois millions (3 000 000) de FCFA TTC.

4 La présente demande de prix ne fait pas l'objet de réservation

5 Les acquisitions se décomposent en : *trois (03) lots :*
- Lot 1 : acquisition d'un compteur automatique de billet de banque au profit de la Mairie de Kongoussi;
- Lot 2 : acquisition du matériel de sonorisation au profit de la Mairie de Kongoussi;
- Lot 3 : acquisition et installation d'un portail au profit de la Mairie de Kongoussi.

6 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux *de la Personne responsable de la commande publique* de la mairie de Kongoussi tel : 70147586 tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 12h 30 mn et de 13h 00mn à 16h 00mn.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique de la mairie de Kongoussi et moyennant paiement d'un montant non remboursable *dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et lot 3 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à* la Trésorerie provinciale du Bam. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1; trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre-vingt (80 000) FCFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Kongoussi avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T.S. en Maîtrise d'Ouvrages Publics

REGION DES KOULSE

Acquisitions et installation d'énergie solaire au CSPS de Mogodin et au CEEP de Lioudougou

Avis de demande de prix
N° 2026- 11/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 12 octobre 2026
Financement : Budget *communal (Fonds PREGOLS) gestion : 2026*

- **Lot 1 : 16 949 153 HTVA et 20 000 000 TTC**
- **Lot 3 : 6 779 661 HTVA et 8 000 000 TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé N°2 de la commune de Kongoussi, année 2026

1 La commune de Kongoussi *dispose* de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *des acquisitions et installation d'énergie solaire au CSPS de Mogodin et au CEEP de Lioudougou et* à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) FCFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) FCFA TTC ;
Lot 2 : six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (6 779 661) FCFA HTVA soit huit millions (8 000 000) FCFA TTC.

4 La présente demande de prix ne fait pas l'objet de réservation

5 Les acquisitions se décomposent en : *deux (02) lots :*

6 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours pour le lot 1 et vingt un (21) jours pour le lot 2.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux *de la Personne responsable de la commande publique* de la mairie de Kongoussi tel : 70147586 tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 12h 30 mn et de 13h 00mn à 16h 00mn.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique de la mairie de Kongoussi et moyennant paiement d'un montant non remboursable *trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à* la Trésorerie provinciale du Bam. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2 , devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Kongoussi avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** . L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T.S. en Maîtrise d'Ouvrages Publics

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (Lot4)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE

N° 2026-01/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 16/10/2026

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026

Enveloppe financière prévisionnelle :

-lot 4 : quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

Cet avis d'appel d'offres accéléré fait suite au projet de plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

Le CHR-Dori lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet, l'acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers (lot 4), tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie A3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué d'un lot unique **:**

Lot 4 : acquisition de matériels pour le service d'Ophtalmologie au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000)** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1er étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.**

. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO
Administrateur des Services de Santé

REGION DE YAADGA

Acquisition de matériel informatique

Avis de demande de prix
N° 2026-04/RYDG/PZDM/CG du 15/10/2026
Autorité contractante : Commune de Gourcy
Financement : Budget Communal ; Gestion 2026

Montant prévisionnel : Treize millions deux cent trente-huit mille sept cent vingt-huit **(13 238 728)** FCFA HTVA et Quinze millions six cent vingt et un mille sept cent **(15 621 700)** FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de la Commune de Gourcy, Gestion 2026 paru ***sur le tableau d'affichage de la Mairie de Gourcy le 11/06/2026.***

2. **La commune de Gourcy** dispose de fonds sur **le budget communal**, afin de financer **l'acquisition de matériel informatique**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **disposant d'un agrément technique en matière informatique D 1-A minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de:
Lot unique : **Treize millions deux cent trente-huit mille sept cent vingt-huit (13 238 728) FCFA HTVA et Quinze millions six cent vingt et un mille sept cent (15 621 700) FCFA TTC**.

5. La présente demande de prix est réservée. **Sans objet**

6. Les acquisitions se décomposent en **lot unique.**

7. Le délai d'exécution est de : **Trente (30) jours**.

8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès **de de la personne responsable de la commande publique de la Mairie de Gourcy, tel : 00226 73 88 81 00 et consulter gratuitement les documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Service courrier du Secrétariat Général de la mairie de Gourcy de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.**

9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Service courrier du Secrétariat Général de la mairie de Gourcy de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** payable à la **Trésorerie Provinciale du Zondoma**). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

10. Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **quatre cent mille (400 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Service courrier du Secrétariat Général de la mairie de Gourcy**, avant le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Raphaël WARMA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION ET AMENAGEMENT DE CONTAINERS POUR BUREAUX DE TRAVAIL AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

Avis de demande de prix
N° 2026-36/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 16/10/2026
Financement : Budget CHUR de OUAHIGOUYA, exercice 2026
Montant prévisionnel : quinze millions trois cent trente-sept mille cinq cents (15 337 500) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion *2026* du *Centre hospitalier universitaire régional de OUAHOGOUYA*.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et l'aménagement de containers pour bureaux de travail au** profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et disposant **d'un agrément technique de catégorie B1 minimum, (Électricité bâtiment) toutes catégories confondues** et/ou SD1 et/ou SD2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quinze millions trois cent trente-sept mille cinq cents (15 337 500) francs CFA TTC.

3. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en un lot unique et intitulées comme suit :

Acquisition et aménagement de containers pour bureau de travail au profit du CHUR de Ouahigouya.

4. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP 1er étage de l'administration du CHUR de OUAHIGOUYA : Tel : **75 82 03 83.**

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'agence comptable du CHUR de OUAHIGOUYA.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA doivent parvenir ou être remises à la direction des marchés publics du CHUR de Ouahigouya, avant le **Jeudi 05 novembre 2026 à 09 heures.**

8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU RESEAU LOCAL INTRANET AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA (LOT UNIQUE)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-37/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 19/10/2026
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026
Montant prévisionnel : quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien et la maintenance du réseau local intranet** au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : entretien et maintenance du réseau local intranet au profit du CHUR de Ouahigouya.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1er étage de l'administration (Bureau du chef de service des marchés de fournitures et services courants) du CHUR de OUAHIGOUYA contact :**75 82 03 83.**

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la direction des marchés publics du CHUR de OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille** (10 000) francs CFA à l'agence comptable du CHUR de OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent vingt mille** (120 000) francs CFA doivent parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR de OUAHIGOUYA, avant le **Jeudi 05 novembre 2026 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Kpuéré

Avis de demande de prix :
N°2026-01/RDJR/PNBL/CKPR/M/PRCP du 08 octobre 2026
Financement : Budget communal, Gestion 2026/FMDL
Montant prévisionnel : 21 582 057 FCFA HTVA et 25 466 829 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé, Gestion 2026 de la *commune de Kpuéré*.

1 La *commune de Kpuéré* dispose de fonds propres afin de financer des travaux de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : *lot1 : 13 496 741 FCFA HTVA et 15 926 155 FCFA TTC ; lot2 :* 8 085 317 FCFA HTVA et 9 540 674 FCFA TTC.

3 La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.

4 La *commune de Kpuéré* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
-lot1 : Travaux de réalisation de huit (08) boutiques de rue au profit de la commune de Kpuéré;
-Lot2 : Travaux de réhabilitation de la salle de reunion de la mairie de Kpuéré
Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours calendaires pour le lot1 et quarante-cinq (45) jours calendaires pour le lot2.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *personne responsable de la commande publique (PRCP) Tel : 54 45 25 46* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Kpuéré du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot à* la Trésorerie Provinciale de Batié. Les paiements seront faits en numéraire contre la délivrance d'une quittance.

8 Les offres devront être soumises au Bureau de la PRCP située au bâtiment principal de la mairie de Kpuéré **au plus tard le 05/11/2026 à 09 heures 00 TU** en un (1) original et *deux (02)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de *quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot1 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot2.*

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Kpuéré.*

La Personne Responsable de la Commande Publique

Cyprien Guesbamba SABA
Adjoint Administratif

COMMUNE DE HOUNDE

Travaux de réalisation et de pose de balises le long des caniveaux du secteur 2 et 3 de la ville de Houndé

Avis de demande de prix
N°2026-07/RGRK/PTUY/CHND/M/PRCP du 19 octobre 2026
Financement : Budget Communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Quarante millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six **(40 677 966)** FCFA HTVA et quarante-huit millions **(48 000 000)** FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la mairie de Hourdé. Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (agrément catégorie TH)

La commune de Houndé dispose des fonds au budget communal, afin de financer les travaux de construction du bâtiment administratif de la Mairie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est Quarante millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (40 677 966) FCFA HTVA et quarante-huit millions (48 000 000) FCFA TTC

La mairie de Houndé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de réalisation et de pose de balises le long des caniveaux du secteur 2 et 3 de la ville de Houndé, avec un délai d'exécution de 50 jours

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de BAMOGO Dramane ; Tel 70 15 49 75 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la Mairie de Houndé de 7h30 à 16h.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) en FCFA à l'adresse mentionnée ci-après a la trésorerie provinciale du Tuy La méthode de paiement sera en espèce

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au 70 15 49 75 au plus tard le le **05/11/2026 à 09 heures 00** en un (1) original deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un million (1 000 000) FCFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **05/11/2026 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Mairie de Houndé.)

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

BAMOGO Dramane
Conseiller des Affaires Economiques

COMMUNE DE HOUNDE

Travaux de construction d'un magasin au profit de la Mairie de Houndé

Avis de demande de prix:
N°2026-08/RGRK/PTUY/CHND/M/PRCP du 20 octobre 2026
Financement : Budget Communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Quarante millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept **(40 254 237)** FCFA HTVA et quarante-sept millions cinq cent mille **(47 500 000)** FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la mairie de Hourdé. Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (agrément catégorie B1)

La commune de Houndé dispose des fonds au budget communal, afin de financer les travaux de construction du bâtiment administratif de la Mairie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est Quarante millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (40 254 237) FCFA HTVA et quarante-sept millions cinq cent mille(47 500 000) FCFA TTC
La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises

La mairie de Houndé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction d'un magasin au profit de mairie de Houndé, avec un délai d'exécution de 50 jours

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de BAMOGO Dramane ; Tel 70 15 49 75 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la Mairie de Houndé de 7h30 à 16h.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) en FCFA à l'adresse mentionnée ci-après a la trésorerie provinciale du Tuy La méthode de paiement sera en espèce

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au 70 15 49 75 au plus tard le le **05/11/2026 à 09 heures 00** en un (1) original deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **05/11/2026 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Mairie de Houndé.

Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés

BAMOGO Dramane
Conseiller des Affaires Economiques

COMMUNE DE KOTI

Travaux d'achèvement d'infrastructures scolaires dans la commune de Koti

Avis de demande de prix
N° 2026-02/RGRK/P.TUY/C.KOTI/M/SG/SCP
Financement : Budget communal, gestion 2026

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : onze millions six cent douze mille cinq cent vingt **(11 612 520)** HTVA et treize millions sept cent deux mille sept cent soixante-quatorze **(13 702 774)** TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Koti.

La commune de Koti a obtenu des fonds de son budget communal afin de financer les travaux d'achèvement de trois salles de classes + bureau + magasin à l'école de Poa « A » et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot unique : onze millions six cent douze mille cinq cent vingt (11 612 520) HTVA et treize millions sept cent deux mille sept cent soixante-quatorze (13 702 774) TTC.
La présente demande de prix est réservée : *« sans objet »*

La commune de Koti sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot unique : les travaux d'achèvement de trois (03) salles de classes + bureau + magasins à l'école de Poa « A », avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la camarade FOFANA Madina Jeanne, Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Koti** et prendre connaissance des documents de la demande de prix auprès du bureau de la **PRCP. Téléphone : 58 55 70 66 / 71 09 40 79**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures à 16 heures 00 minutes.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour le lot unique** à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Provinciale du Tuy. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la commande publique de la mairie de Koti sur présentation de la quittance de paiement.
Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Koti au plus tard le **05/11/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **quatre cent mille (400 000) francs CFA.**

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/11/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : ***salle de réunion de la mairie de Koti***

La Personne Responsable de la Commande Publique

FOFANA Madina Jeanne
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBE

Réalisation de travaux au profit de la commune de Dialgaye Commune de Dialgaye

Avis de demande de prix
N°: 2026-001/RNKB/PKRT/CDLG/M/SG/PRCP du *12 Octobre 2026*
Financement *:* FONDS PROPRES

Montant prévisionnel : Lot 1 : Treize millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (13 283 898) FCFA HTVA soit Quinze millions six cent soixante-quinze mille (15 675 000) FCFA TTC
Lot 2 : Huit millions cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cent quarante-six (8 579 246) FCFA HTVA soit Dix millions deux cent vingt-trois mille cinq cent dix (10 123 510) FCFA TCC
Lot multiple :
Lot 1: travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Dialgaye
Lot 2: travaux de réhabilitation du CSPS de Dassoui dans la commune de Dialgaye;

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publié sur la page facebook de la mairie du *le 20 juillet 2026.*

2. La commune de Dialgaye dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer ***la construction de cinq boutiques de rue et la réhabilitation du CSPS de Dassoui*** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est ***Treize millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit(13 283 898) FCFA HTVA soit Quinze millions six cent soixante-quinze mille (15 675 000) FCFA TTC pour le lot 1 et Huit millions cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cent quarante-six (8 579 246) FCFA HTVA soit Dix millions deux cent vingt-trois mille cinq cent dix (10 123 510) FCFA TCC pour le lot 2***.

4. La présente demande de prix est réservée : Sans objet

5. La commune de Dialgaye sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux **suivants : Construction de cinq boutiques de rue et la réhabilitation du CSPS de Dassoui pour un délai de soixante (60) jours pour chacun des lots** ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de Dialgaye à l'adresse de* ***KABORE Pegd-Wendé Emmanuel personne responsable de la commande publique*** et prendre connaissance des documents de la demande de prix auprès *Bureau de la PRCP Tel : 71 73 84 74 tous les jours ouvrables de 7h30min à 12h 30 et de 13h à 16h*

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de ***trente mille (30 000) FCFA par lot auprès de la trésorerie provinciale du Kourittenga***]. La méthode de paiement sera *en numéraire. Le dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la Personne responsable de la Commande publique sur présentation de la quittance d'achat.*

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de la mairie de Dialgaye sis au bâtiment administratif au plus tard le **05 novembre 2026 à 10h 00** en un (1) original et *deux* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Quatre cent soixante-dix mille (470 000) FCFA pour le lot1 et Trois cent trois mille pour le lot 2 (303 000) pour le lot2

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05 novembre 2026 à 10h 00** à dans la salle de réunion de la mairie de Dialgaye.

Président de la Commission d'attribution des marchés

KABORE Pegd-Wendé Emmanuel
Attaché d'intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU NAZINON

Travaux d'électrification, de raccordement d'eau et d'aménagement de l'embranchement de la RN25 à la RN5 au profit de la commune de Pô

Avis de demande de prix :
N°2026-004/RNZN/ PNHR/CPO/CPO du 14/10/2026
Financement : Budget Commune de Pô-gestion 2026 / fonds propres

Montant prévisionnel :
Lot 1 : six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un **(6 779 661)** F CFA HTVA soit huit millions **(8 000 000)** F CFA TTC ;
Lot 2 : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six **(1 271 186)** F CFA HTVA soit un million cinq cent mille **(1 500 000)** F CFA TTC ;
Lot 3 : quatre millions six cent soixante un mille seize **(4 661 016)** F CFA HTVA soit cinq millions cinq cent mille **(5 500 000)** F CFA TTC ;

1 Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 paru dans le tableau d'affichage de la Mairie de Pô le 16 janvier 2026

2 La Mairie de Pô dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux d'électrification, de raccordement d'eau et d'aménagement de l'embranchement de la RN25 à la RN5 au profit de la commune de Pô, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

4 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : *six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (6 779 661) F CFA HTVA soit huit millions (8 000 000) F CFA TTC ;*
Lot 2 : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (1 271 186) F CFA HTVA soit un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA TTC ;
Lot 3 : *quatre millions six cent soixante un mille seize (4 661 016) F CFA HTVA soit cinq millions cinq cent mille (5 500 000) F CFA TTC ;*

5 La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

6 La commune de Pô sollicite des offres fermées de part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : ***Travaux d'électrification au profit de la Mairie de Pô*** avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;
Lot 2 : Travaux de raccordement d'eau au profit de l'école de Songo avec un délai d'exécution de trente (30) jours ***;***
Lot 3 : ***Travaux d'aménagement de l'embranchement de la RN25 à la RN5 et aménagement ponctuel des carrefours et intersections*** avec un délai d'exécution de trente (30) jours ***;***

7 La passation du marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

8 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Pô ou appelé sur le numéro 70 79 82 43 du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la Mairie de Pô du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.

9 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non-remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 1 et 3 et quinze mille (15 000) Francs pour le lot 2 à la Trésorerie Principale de Pô. La méthode de paiement sera en espèces.

10 Les offres devront être soumises à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique et remises main à main au plus tard le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent quarante mille (240 000) FCFA pour le lot 1, de quarante-cinq mille (45 000) FCFA pour le lot 2 et de cent soixante-cinq mille (165 000) FCFA pour le lot 3.**

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** dans la salle de réunion de la mairie de Pô.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

SAWADOGO W. A. Christian

REGION OUBRI

Travaux de construction de parcs de vaccination dans la commune de Dapélogo

Avis de demande de prix
N°2026-12/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : cinq millions deux cent vingt-cinq mille **(5 225 000)** francs CFA TTC soit quatre millions quatre cent vingt-sept mille neuf cent soixante-six **(4 427 966)** francs CFA HTVA par lot.

Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Dapélogo, gestion 2026.

1 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : Montant prévisionnel TTC et HTVA : cinq millions deux cent vingt-cinq mille (5 225 000) francs CFA TTC soit quatre millions quatre cent vingt-sept mille neuf cent soixante-six (4 427 966) francs CFA HTVA pour chaque lot.

2 La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.

3 La commune de Dapélogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique B1 au moins et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction de parc de vaccination à Soglozi (lot1) et travaux de construction d'un parc de vaccination à Guié (lot 2) *avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours pour chaque lot.*

4 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo* ;76 77 43 56 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

9 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *trente mille (30 000) francs CFA par lot* à la Trésorerie départementale de Dapélogo. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance.

10 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo au plus tard le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** en un (1) original et *deux (02)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent cinquante-cinq *mille (155 000) francs CFA par lot.*

12 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

13 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** dans la salle de réunion de la mairie de Dapélogo.

SAVADOGO Raiwindé Jules

REGION DE YAADGA

Travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS et d'un mini AEP dans les communes de Lèba et Séguénéga

Avis de demande de prix
N°2026 -.009./MATM/RYDG/GVT-OHG/SG
Financement : UNICEF

Montant prévisionnel : quarante un millions cent mille **(41 100 000)** francs CFA HTVA soit quarante-huit millions quatre cents quatre-vingt-dix-huit mille **(48 498 000)** francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans [Insérer le nom de la publication] du [Insérer la date].

2. La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG) a sollicité des fonds de l'UNICEF, afin de financer la mise en œuvre des travaux de réhabilitation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable dans la région de Yaadga au profit des localités réinstallées, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quarante-huit millions quatre cents quatre-vingt-dix-huit mille (48 498 000) francs CFA TTC réparti en deux (02) lots comme suit :
Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un mini AEP à Bouloulou dans la commune de Leba pour un montant de vingt-un millions cent soixante-quinze mille (21 175 000) francs CFA HTVA soit vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-six mille cinq cents (24 986 500) francs CFA TTC
Lot 2 : Travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS a Gorin dans la commune de Séguénéga pour un montant de dix-neuf millions neuf cent vingt-cinq mille (19 925 000) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions cinq cent onze mille cinq cents (23 511 500) francs CFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »

5. La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de réhabilitation d'un système d'AEPS et d'un mini AEP dans les communes de Leba et Séguénéga avec un délai d'exécution de Cinquante (50) jours par lot ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de [Insérer le nom du Maître d'Ouvrage ; Insérer les nom et adresse électronique de la personne responsable de la commande publique] et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : bureaux de la DRAERAH-YDG de 08h00 à 15h00.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot au Trésor Public.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga au plus tard le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** en un (1) original et deux (02) copies ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB conformément aux données particulières de la demande de prix. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA par lots.

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

13. La soumission à plusieurs lots est tout à fait possible à conditions de disposer un personnel distinct et du matériel distinct pour chaque lot, faute de quoi le candidat ne saurait être attributaire de plus d'un lot ;

14. L'attribution de plusieurs lots se fera en tenant compte du rabais consenti dans leurs offres par les soumissionnaires en cas d'attribution de plusieurs lots ;

15. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/11/2026 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga.

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaillé d'Honneur des Collectivités locales

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DE NEONATALOGIE AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

Avis de demande de prix
N°2026-38/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 20/10/2026
Financement : Budget CHUR de OUAHIGOUYA, exercice 2026
Montant prévisionnel : vingt un millions quatre cent cinquante-huit mille (21 458 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHOGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réfection du bâtiment de néonatalogie au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et disposant **d'un agrément technique de catégorie B1 minimum dans le domaine du bâtiment** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt un millions quatre cent cinquante-huit mille (21 458 000) francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les travaux sont en lot unique et intitulés comme suit : travaux de réfection du bâtiment de néonatalogie au profit du CHUR de Ouahigouya.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP 1er étage de l'administration du CHUR de OUAHIGOUYA : Tel : **75 82 03 83.**

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille** (50 000) francs CFA à l'agence comptable du CHUR de OUAHIGOUYA.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent quarante mille (640 000) francs doivent parvenir ou être remises à la direction des marchés publics du CHUR de Ouahigouya, avant le **Vendredi 06 novembre 2026 à 09 heures.**

8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé



La célérité dans la transparence